







96	1.1 LES COMPTES NATIONAUX – LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE
105	1.2 LES COMPTES NATIONAUX – LA CONSOMMATION ET LES DÉPENSES
109	1.3 LES COMPTES NATIONAUX – LE REVENU DES FACTEURS DE PRODUCTION
113	1.4 LES COMPTES NATIONAUX – LES FINANCES PUBLIQUES
121	1.5 LES TAUX DE CHANGE ET LES TAUX D'INTÉRÊT
126	1.6 LES SALAIRES ET LE COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE
135	1.7 LES PRIX À LA CONSOMMATION
139	1.8 LA CONVERGENCE DES PRIX
142	1.9 LA BALANCE DES PAIEMENTS – LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES
149	1.10 LA BALANCE DES PAIEMENTS – LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS
155	1.11 L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le progrès économique et social et l'amélioration constante des conditions de vie et de travail sont des objectifs fondamentaux pour l'Union européenne. Au cours des cinq dernières décennies, les décideurs politiques se sont efforcés d'améliorer l'intégration économique (en supprimant les barrières à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes) afin de créer de nouveaux emplois et de stimuler la croissance économique. De nombreux progrès ont été accomplis, tels que la création de l'union douanière, puis du marché unique et, plus récemment, de l'Union économique et monétaire (UEM).

L'acte unique européen avait pour objectif principal d'insuffler un nouvel élan au processus de construction européenne afin de parachever le marché intérieur ⁽²²⁾. Depuis 1993, le marché unique européen a renforcé les possibilités pour les personnes, les marchandises, les services et les capitaux de circuler en Europe aussi librement qu'au sein d'un même pays. Prévues dès la création de la CE dans le traité de 1957 instituant la Communauté économique européenne, ces libertés ont été conçues pour: permettre aux citoyens de vivre, travailler, étudier ou prendre leur retraite dans un autre État membre, intensifier la concurrence en tant que vecteur de baisse des prix, de diversification de l'offre des produits commercialisés et de renforcement des niveaux de protection des consommateurs, et faciliter et réduire le coût des échanges commerciaux au-delà des frontières.

(22) Pour plus d'informations: http://europa.eu/scadplus/treaties/singleact_fr.htm.

LES DONNÉES EUROSTAT DANS CE DOMAINE: Economie et finances

Indicateurs économiques principaux

Comptes nationaux (PIB compris)

Secteur des Administrations publiques

Comptes financiers

Taux de change

Taux d'intérêt

Statistiques monétaires et financières

Prix

Balance des paiements – transactions internationales

Il est désormais plus facile de traverser les frontières intérieures de l'UE, en particulier au sein de l'espace Schengen, ou de commander un large éventail de produits qui peuvent être livrés depuis tous les pays de l'UE. D'après la Commission européenne, le marché unique a créé 2,5 millions d'emplois depuis 1993 et généré plus de 800 000 millions d'euros de richesses supplémentaires grâce à la suppression des droits de douane, des quotas mais également des obstacles techniques et administratifs au libre-échange (23). La création d'un marché unique a stimulé la libéralisation des marchés de services publics jusqu'alors protégés par des monopoles, notamment dans les secteurs des télécommunications, de l'électricité, du gaz et de l'eau. Ainsi, de nombreux ménages et entreprises à travers l'Europe ont de plus en plus la capacité de choisir leurs fournisseurs de services. Néanmoins, des marchés nationaux cloisonnés subsistent dans certains domaines relatifs, par exemple, aux services financiers et au transport.

(23) Pour plus d'informations: http://europa.eu/pol/overview_fr.htm.

Le Conseil et le Parlement européens ont adopté en 2005 un ensemble intégré de lignes directrices ⁽²⁴⁾, une feuille de route visant à dynamiser la croissance et stimuler la création d'emplois, tout en assurant la cohésion sociale et le respect de l'environnement dans l'UE, pour la période de 2005 à 2008. Cet ensemble constitue une stratégie globale qui couvre les politiques macroéconomiques et microéconomiques, ainsi que les politiques de l'emploi. Les États membres élaborent dans ce cadre des programmes nationaux de réforme, en combinant les mesures budgétaires et de protection sociale qu'ils estiment les mieux adaptées à leur situation nationale.

(24) Pour plus d'informations: http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_205/l_20520050806fr00210027.pdf.

1.1 LES COMPTES NATIONAUX – LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

L'unité la plus fréquemment utilisée pour mesurer la taille globale d'une économie est le produit intérieur brut (PIB). Il correspond à la valeur monétaire totale de l'ensemble de l'activité de production dans une zone géographique donnée. Le PIB aux prix du marché représente le résultat final de l'activité de production de l'ensemble des unités productrices dans une zone donnée (par exemple, un territoire national), que les unités soient détenues par des ressortissants ou des étrangers.

Le PIB, et en particulier le PIB par habitant, est l'un des principaux indicateurs utilisés pour l'analyse économique ainsi que pour les comparaisons dans l'espace et/ou dans le temps.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Le PIB peut être défini et calculé de trois manières:

- l'optique de la «production» égal à la somme de la valeur ajoutée brute des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activités plus les impôts nets des subventions sur les produits;
- l'optique des «dépenses» égal à la somme des emplois finals de biens et de services par les unités économiques résidentes (consommation finale et formation brute de capital) plus les exportations nettes des importations de biens et de services:
- l'optique du «revenu» égal à la somme de la rémunération des salariés, des impôts nets sur la production et les importations, de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte.

Ces optiques différentes sont traitées dans les trois sections qui suivent du présent chapitre.

Les données inhérentes aux comptes nationaux englobent les informations relatives au PIB et à ses composantes, à l'emploi, aux agrégats de la consommation finale, au revenu et à l'épargne. Un grand nombre de ces variables annuelles est également calculé sur une base trimestrielle. Il existe des ventilations pour certaines variables par activité économique (les industries, telles que définies par la NACE), par produit d'investissement, par fonction de consommation finale (telle que définie par la COICOP) et par secteur institutionnel.

La valeur ajoutée brute est définie comme la valeur de tous les biens et services nouvellement produits moins la valeur de tous les biens et services consommés pour leur création. La dépréciation des actifs fixes n'est pas prise en compte. Pour calculer la valeur ajoutée, on évalue la production aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition. Les impôts sur les produits moins les subventions doivent être additionnés à la valeur ajoutée pour obtenir le PIB aux prix du marché.

L'analyse de l'économie des différents pays peut être facilitée par l'étude du PIB par habitant, c'est-à-dire en supprimant l'influence de la taille absolue de la population. Le PIB par habitant constitue un indicateur économique approximatif du niveau de vie, ainsi qu'un instrument de mesure de base de la compétitivité d'une économie. L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par habitant pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Ces comparaisons entre les richesses et la compétitivité des pays doivent idéalement reposer sur l'usage de séries exprimées en SPA. Pour cela, les mesures du PIB, exprimées en monnaies nationales, sont converties dans une monnaie commune en



utilisant, plutôt que les taux de change, des parités des pouvoirs d'achat qui reflètent le pouvoir d'achat de chaque monnaie. Le PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (la monnaie commune) gomme ainsi les disparités entre les niveaux des prix des pays et permet de comparer des économies de taille absolue différente. Il convient de noter que l'indice, calculé à partir des chiffres en SPA, est destiné à effectuer des comparaisons entre pays plutôt que dans le temps.

Le calcul du taux annuel de croissance du PIB à prix constants permet de comparer la dynamique du développement économique à la fois dans le temps et entre des économies de tailles différentes, sans tenir compte des niveaux de prix.

Une autre série de données relatives aux comptes nationaux est utilisée dans le cadre des analyses de compétitivité, à savoir des indicateurs liés à la productivité de la main-d'œuvre, tels que les mesures de productivité de la main-d'œuvre. Le PIB en SPA par personne occupée est destiné à donner une impression d'ensemble de la productivité des économies nationales. Néanmoins, il doit être tenu compte du fait que cette mesure dépend de la structure de l'emploi total et qu'elle peut, par exemple, baisser en raison du déplacement d'un emploi à temps plein vers un emploi à temps partiel. Par conséquent, le PIB en SPA par heure travaillée fournit une meilleure image de la productivité car il s'appuie sur une mesure plus fiable de la main-d'œuvre.

La ventilation de la valeur ajoutée brute générée par des industries particulières est représentée par six catégories de la nomenclature NACE rév. 1, couvrant l'agriculture, la chasse et la pêche, l'industrie, la construction, le commerce, les transports et les services de communication, les services aux entreprises et les services financiers, et les «autres services».

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Le PIB de l'EU-27 s'élevait à 11 583 403 millions d'euros en 2006, dont 72,8 % étaient assurés par la zone euro. Les quatre économies les plus importantes de l'UE (l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie) représentaient près des deux tiers (64,7 %) du PIB de l'EU-27 en 2006. Les comparaisons entre les pays doivent être réalisées avec précaution. En effet, il est nécessaire de tenir compte de l'influence des fluctuations du taux de change lors de l'analyse des données. Par exemple, la fluctuation apparente du PIB des États-Unis reflète en grande partie la vigueur du dollar entre 2001 et 2003, puis son effondrement face à un euro fort, plutôt que des changements inhérents au niveau du PIB exprimé en dollars (qui n'a cessé d'augmenter).

Fort d'une augmentation moyenne d'environ 3 % par an à la fin des années 1990, le taux de croissance du PIB réel a considérablement ralenti au début du nouveau millénaire, à un rythme annuel légèrement supérieur à 1 % en 2002 et 2003. Les dernières données disponibles pour 2006 ont montré une amélioration alors que la production économique de l'EU-27 a une nouvelle fois rebondi avec une hausse d'environ 3 % par an.

Dans l'étude des conditions de vie, le PIB par habitant est l'une des statistiques les plus fréquemment invoquées. Il s'élevait en moyenne à 23 500 euros en 2006 dans l'EU-27. Le Luxembourg enregistrait incontestablement le PIB par habitant le plus élevé de l'Union européenne avec 71 600 euros. Même en tenant compte du coût de la vie relativement élevé au Luxembourg, le PIB par habitant en SPA demeure près de deux fois supérieur à celui de n'importe quel autre État membre, ce qui s'explique en partie par le nombre important de travailleurs frontaliers.

Les plus faibles niveaux de PIB par habitant ont été enregistrés en Bulgarie et en Roumanie où les conditions de vie (toujours exprimées en SPA) représentaient approximativement 40 % de la moyenne de l'EU-27 en 2006.

Ces dernières années, la productivité de la main-d'œuvre des États membres ayant adhéré à l'UE en 2004, en particulier la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et les pays baltes, a rapidement convergé vers la moyenne de l'EU-27.

On a constaté au cours des dernières décennies un renversement de tendance important dans la structure de l'économie de l'UE. En effet, la part de la valeur ajoutée brute de l'agriculture et de l'industrie a chuté, tandis que celle de la plus grande partie du secteur des services progressait. Ce changement s'explique du moins en partie par des phénomènes tels que les mutations technologiques, l'évolution des prix relatifs et la mondialisation, souvent à l'origine du transfert des outils de production vers des régions où les coûts de main-d'œuvre sont moindres. Plus d'un quart de la valeur ajoutée brute de l'EU-27 (27,7 %) provenait des services aux entreprises et des services financiers en 2006. Trois autres branches ont également enregistré des parts significatives équivalentes à un peu plus du cinquième de la valeur ajoutée totale, à savoir les «autres services», composés principalement des administrations publiques, de l'éducation et des systèmes de santé ainsi que des services collectifs, sociaux et personnels (22,5 %), le commerce, les transports et les services de communication (21,3 %), et l'industrie (20,3 %). Le reste de l'économie se répartissait entre la construction (6,2 %) et l'agriculture, la chasse et la pêche (1,9 %).

Ainsi, les trois groupes de services susmentionnés représentaient 71,5 % de la valeur ajoutée brute totale de l'EU-27 en 2006. La part relative des services était particulièrement importante au Luxembourg, en France et au Royaume-Uni, ainsi que dans les destinations de vacances, Chypre et Malte. Dans ces cinq pays, les services représentaient plus des trois quarts de la valeur ajoutée.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook - Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Système européen des comptes SEC 1995

Manuel sur les comptes nationaux trimestriels

Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux

Eurostat-OECD Methodological manual on purchasing power parities

NACE Rév. 1 – Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne

Sections dédiées du site web d'eurostat

Tableaux entrées-sorties du SEC 95

EU KLEMS

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Vue d'ensemble d'économie

Économie – Indicateurs structurels

Économie - Euro-indicateurs

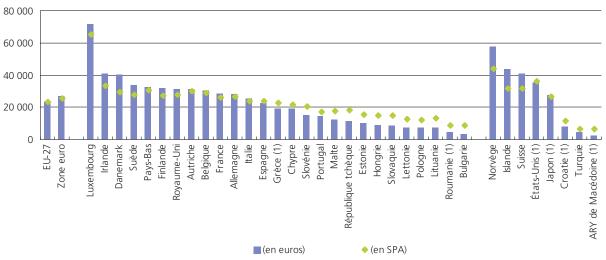
Comptes nationaux (PIB compris)

Comptes nationaux annuels

Comptes nationaux trimestriels

Tableaux des ressources, des emplois et entrées-sorties

Figure 1.1: PIB par habitant aux prix courants du marché, 2006



(1) Estimations.

Source: Eurostat (tec00001 et nama_gdp_c)

Le PIB (produit intérieur brut) est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA (standards de pouvoir d'achat), on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par tête permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue.



Tableau 1.1: PIB par habitant aux prix courants du marché (en SPA, EU-27=100)

											PIB par habitant, 2006	PIB par habitant, 2006
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	(en SPA)	(en euros)
EU-27	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	23 500	23 500
Zone euro	115	115	114	114	114	113	112	111	111	110	25 800	26 600
Belgique	126	123	124	126	124	126	124	124	124	123	28 900	30 000
Bulgarie	27	27	27	28	29	31	33	34	35	37	8 700	3 300
République tchèque	73	71	70	69	71	71	74	76	77	79	18 600	11 100
Danemark	134	133	131	132	128	129	125	124	126	127	29 700	40 500
Allemagne	125	123	123	119	117	116	117	116	115	114	26 700	28 200
Estonie	41	42	42	45	46	50	55	57	63	68	15 900	9 800
Irlande	115	122	127	131	133	139	141	142	144	143	33 500	41 100
Grèce	85	84	83	84	88	91	92	93	95	97	22 700	19 300
Espagne	94	96	97	98	99	101	101	101	103	102	24 000	22 300
France	115	116	115	116	116	116	112	112	114	113	26 500	28 400
Italie	120	120	118	117	118	112	111	108	105	104	24 300	25 100
Chypre	86	87	88	89	91	90	89	92	94	93	21 900	18 900
Lettonie	35	36	36	37	39	41	44	45	50	56	13 100	7 100
Lituanie	38	40	39	39	42	44	49	51	54	58	13 500	7 000
Luxembourg	216	218	238	245	235	241	248	253	263	279	65 400	71 600
Hongrie	52	53	54	56	59	62	64	64	65	65	15 300	8 900
Malte	81	81	81	84	78	80	79	76	76	76	17 700	12 400
Pays-Bas	128	129	131	135	134	134	130	130	132	132	31 000	32 700
Autriche	133	133	133	134	128	128	129	129	129	129	30 200	31 100
Pologne	47	48	49	48	48	48	49	51	51	53	12 400	7 100
Portugal (1)	76	77	79	78	78	77	77	75	75	74	17 500	14 700
Roumanie	:	:	26	26	28	29	31	34	34	38	8 800	4 500
Slovénie	76	77	79	79	79	81	82	85	87	89	20 800	15 200
Slovaquie	52	52	51	50	53	54	56	57	60	64	14 900	8 300
Finlande	111	115	116	118	116	116	114	116	114	116	27 300	31 700
Suède	123	122	124	125	120	119	120	120	119	120	28 200	33 700
Royaume-Uni	117	116	116	117	118	119	120	122	120	119	27 900	31 500
Croatie	43	44	42	43	44	46	48	49	50	50	11 700	7 700
ARY de Macédoine	27	27	27	27	25	25	26	26	27	28	6 500	2 500
Turquie	32	32	29	30	26	27	27	28	29	29	6 900	4 400
Islande	138	141	140	132	133	130	126	131	135	136	31 900	43 500
Norvège	148	139	146	166	162	155	157	165	179	187	44 000	57 500
Suisse	151	150	147	145	140	140	136	136	135	136	31 900	40 900
Japon	127	121	118	117	115	112	112	113	114	114	26 700	27 200
États-Unis	160	160	162	159	155	152	152	153	155	155	36 300	35 000

(1) Rupture des séries, 2003.

Source: Eurostat (tsieb011)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (EU-27) fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par tête pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'indice, calculé à partir des chiffres en SPA et exprimé par rapport à EU-27=100, est destiné aux comparaisons internationales plutôt qu'aux comparaisons temporelles.

Tableau 1.2: PIB aux prix courants du marché

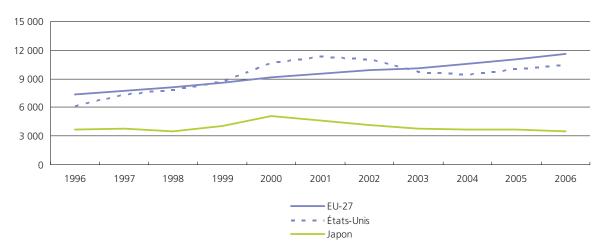
(en Mrd. EUR)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Part de l'EU-27 (en %) 2006
EU-27	7 353	7 759	8 130	8 545	9 160	9 536	9 893	10 057	10 555	10 991	11 583	100,0
Zone euro	5 762	5 891	6 119	6 400	6 733	7 026	7 271	7 485	7 787	8 054	8 433	72,8
Belgique	217	220	228	238	252	259	268	275	290	302	317	2,7
Bulgarie	8	9	11	12	14	15	17	18	20	22	25	0,2
Rép. tchèque	49	50	55	56	61	69	80	81	88	100	114	1,0
Danemark	145	150	155	163	174	179	185	189	196	208	220	1,9
Allemagne	1 922	1 907	1 952	2 012	2 063	2 113	2 143	2 164	2 211	2 245	2 322	20,0
Estonie	4	4	5	5	6	7	8	9	10	11	13	0,1
Irlande	58	72	79	91	105	117	130	139	149	161	175	1,5
Grèce	110	120	122	132	138	147	158	171	185	199	214	1,8
Espagne	490	505	537	580	630	681	729	783	841	908	981	8,5
France	1 240	1 257	1 315	1 368	1 441	1 497	1 549	1 595	1 660	1 718	1 792	15,5
Italie	992	1 053	1 087	1 127	1 191	1 249	1 295	1 335	1 391	1 423	1 475	12,7
Chypre	7	8	9	9	10	11	11	12	13	14	15	0,1
Lettonie	4	6	6	7	8	9	10	10	11	13	16	0,1
Lituanie	6	9	10	10	12	14	15	16	18	21	24	0,2
Luxembourg	16	16	17	20	22	23	24	26	27	30	34	0,3
Hongrie	36	40	42	45	52	60	71	75	82	89	90	0,8
Malte	3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	0,0
Pays-Bas	329	341	360	386	418	448	465	477	491	509	534	4,6
Autriche	186	184	191	200	210	216	221	226	236	245	258	2,2
Pologne	123	139	153	157	186	212	210	192	204	244	272	2,3
Portugal	93	99	106	114	122	129	135	139	144	149	155	1,3
Roumanie	:	:	37	33	40	45	48	53	61	80	97	0,8
Slovénie	16	17	19	20	21	22	24	25	27	28	30	0,3
Slovaquie	17	19	20	19	22	24	26	29	34	38	45	0,4
Finlande	101	109	116	123	132	140	144	146	152	157	167	1,4
Suède	215	220	223	238	263	247	259	270	281	288	306	2,6
Royaume-Uni	945	1 179	1 280	1 384	1 573	1 613	1 679	1 616	1 745	1 805	1 910	16,5
Croatie	16	18	19	19	20	22	24	26	29	31	34	0,3
ARY de Macédoine	4.40	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	0,0
Turquie	143	168	178	173	217	162	193	212	242	291	319	2,8
Islande	6	7	7	8	9	9	9	10	11	13	13	0,1
Liechtenstein		:	125	3	3	3	3	3	3	:	:	:
Norvège	126	140	135	149	183	191	204	199	208	243	268	2,3
Suisse	240	234	244	252	271	285	296	288	292	299	309	2,7
Japon Étata Unio	3 652	3 759	3 448	4 102	5 057	4 580	4 162	3 744	3 707	3 663	3 477	30,0
Etats-Unis	6 156	7 323	7 802	8 696	10 629	11 309	110/2	9 690	9 395	9 994	10 509	90,7

Source: Eurostat (tec00001), Secrétariat de l'Etat à l'Economie, Economic et Social Research Institute, Bureau of Economic Analysis

Figure 1.2: PIB aux prix courants du marché

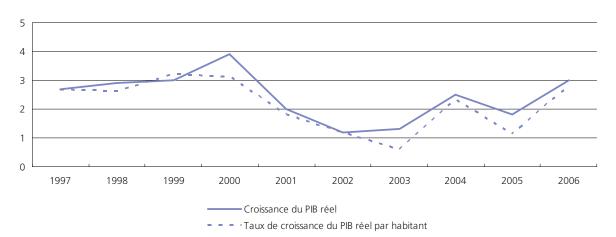
(en Mrd. EUR)



Source: Eurostat (tec00001)

Figure 1.3: Croissance du PIB réel, EU-27

(% de variation en glissement annuel)



Source: Eurostat (tsieb012 et tsdec100)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure des résultats de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés pour leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume permet la comparaison du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles, indépendamment des mouvements de prix. La croissance en volume du PIB est calculée avec des données aux prix de l'année précédente.

Tableau 1.3: Productivité de la main-d'œuvre

Productivité de la main-d'œuvre par personne occupée (EU-27=100 basé sur des séries exprimées en SPA)

Productivité de la main-d'œuvre par heure travaillée (EU-15=100 basé sur des séries exprimées en SPA)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EU-27	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	:	:	:	:	:	:
Zone euro	113,8	112,1	111,5	110,6	110,8	110,3	104,3	102,9	102,6	102,2	101,8	102,3
Belgique	134,5	136,2	134,4	135,6	135,2	134,9	130,7	125,6	127,4	126,0	130,0	128,2
Bulgarie	31,6	33,0	33,4	33,5	34,1	35,3	27,3	28,1	29,5	30,0	29,8	30,4
République tchèque	63,6	62,9	66,5	68,6	69,3	71,2	44,3	47,7	47,8	50,4	52,1	52,2
Danemark	108,1	108,4	106,4	106,8	108,5	108,4	104,7	102,0	102,9	101,2	101,7	102,0
Allemagne	107,4	106,2	108,5	107,5	106,7	106,4	108,1	108,4	108,5	111,3	110,6	110,0
Estonie	48,0	50,8	54,4	56,9	61,5	63,7	34,5	35,7	37,8	40,4	42,3	45,2
Irlande	128,7	133,1	135,1	134,9	133,8	132,1	97,0	98,5	103,2	105,5	106,2	105,1
Grèce	110,4	114,5	114,6	112,8	114,9	116,9	71,8	75,6	78,5	78,8	79,3	:
Espagne	103,8	104,7	103,7	101,5	101,3	100,3	88,4	88,5	89,8	89,7	89,2	89,9
France	125,7	125,3	121,5	122,2	125,4	125,3	115,9	117,3	120,5	117,1	116,5	119,7
Italie	126,2	117,5	115,4	112,6	111,4	109,5	99,8	100,8	94,8	93,3	91,5	90,8
Chypre	87,2	84,4	82,4	83,6	85,1	85,8	71,2	68,1	67,0	66,1	67,9	69,7
Lettonie	41,6	43,0	44,2	45,5	49,4	52,9	30,4	31,6	32,9	33,5	35,7	:
Lituanie	47,1	47,9	51,8	53,7	55,2	58,6	34,1	37,9	39,2	42,8	44,1	43,6
Luxembourg	163,2	163,0	166,4	168,9	174,4	183,3	158,3	146,0	147,8	152,5	158,4	164,6
Hongrie	68,4	70,8	71,7	72,7	73,9	74,8	46,3	49,9	51,6	53,0	54,0	54,9
Malte	90,4	91,9	90,2	88,4	87,9	88,2	78,5	75,8	76,7	75,9	73,4	:
Pays-Bas	113,9	113,1	110,7	112,7	114,7	114,4	119,8	117,8	118,6	116,1	119,7	:
Autriche	118,6	118,8	120,0	120,2	119,9	121,1	101,6	97,9	98,3	99,0	99,5	99,2
Pologne	56,3	58,5	59,9	61,4	60,4	61,5	40,9	42,0	43,7	44,6	45,9	44,8
Portugal	69,9	69,4	69,8	67,3	68,1	67,9	61,4	58,2	58,0	59,2	56,6	57,5
Roumanie	25,0	29,9	32,1	34,7	35,6	38,3	:	:	:	:	:	:
Slovénie	75,8	76,5	77,9	80,3	82,3	84,7	62,4	62,7	64,2	65,0	69,0	:
Slovaquie	60,7	62,4	63,2	65,1	68,5	71,4	47,2	50,0	53,1	55,7	56,0	57,5
Finlande	113,3	111,3	109,3	111,8	109,8	111,5	96,7	96,2	95,1	93,8	96,2	94,6
Suède	107,5	106,4	108,3	109,6	109,0	110,1	102,4	98,8	99,4	102,3	102,6	101,5
Royaume-Uni	110,3	110,0	110,3	111,7	109,8	110,3	87,0	87,9	89,0	90,2	92,1	89,8
Croatie	58,1	57,9	60,0	60,8	61,8	62,2	:	:	:	:	:	:
Turquie	36,6	38,7	39,2	40,1	40,8	42,6	:	:	:	:	:	:
Islande	104,2	104,1	101,2	106,9	109,0	108,3	80,4	83,1	84,8	82,6	87,7	89,9
Norvège	137,3	131,4	134,8	141,8	154,2	160,0	140,5	141,5	137,2	142,2	148,5	160,5
Suisse	107,5	107,2	105,4	105,7	105,8	106,2	101,7	100,6	101,8	100,0	:	:
États-Unis	139,5	137,3	137,8	139,1	140,5	140,3	111,3	112,2	111,9	113,8	115,5	116,7

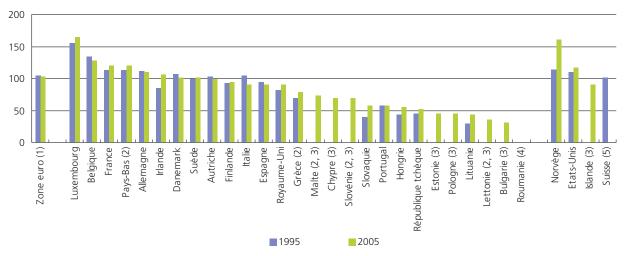
Source: Eurostat (tsieb021 et tsieb022), OCDE

Le PIB par emploi, exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (EU-27), est destiné à donner une impression d'ensemble de la productivité des économies nationales. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par personne occupée pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que la notion de personnes occupées ne fait pas de distinction entre emploi à temps complet et emploi à temps partiel.

Le PIB par heure de travail, exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne, est destiné à donner une image de la productivité des économies nationales. Si l'indice est supérieur à 100, le niveau du PIB par heure de travail de ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-àdire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Exprimer la productivité par heure de travail éliminera les différences dans la composition temps plein/temps partiel de la force de travail.

Figure 1.4: Productivité par heure travaillée

(EU-15=100 basé sur des séries exprimées en SPA)

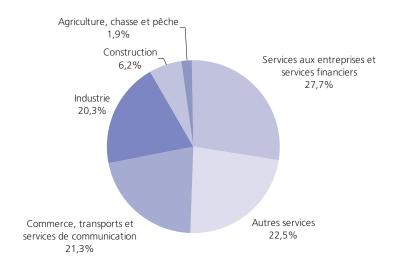


- (1) ZE-12.(2) 2004 au lieu de 2005.
- (3) Non disponible pour 1995.
- (4) Non disponible.
- (5) Non disponible pour 2005.

Source: Eurostat (tsieb022), OCDE

Figure 1.5: Valeur ajoutée brute aux prix de base, EU-27, 2006 (1)

(en % du total de la valeur ajoutée brute)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (tec00003, tec00004, tec00005, tec00006, tec00007 et tec00008)

La valeur ajoutée brute (VAB) est la valeur de toute la production moins la valeur de toute la consommation intermédiaire. La consommation du capital fixe n'est pas prise en considération. La valeur ajoutée brute est ventilée par branche d'origine, en utilisant la ventilation A6 selon la NACE rév. 1.

Tableau 1.4: Valeur ajoutée brute aux prix de base

(en % du total de la valeur ajoutée brute)

	Agricu chass pêc	se et	Indu	ıstrie	Constr	uction	Comm transpo service commun	ort et es de	Service entre et ser finan	prises vices	Aut serv	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001		2001	2006
EU-27	2,4	1,8	21,7	20,2	5,7	6,2	21,7	21,2	26,3	27,9	22,2	22,6
Zone euro	2,5	1,8	21,7	20,2	5,7	6,4	21,3	20,8	26,5	27,9	22,2	22,8
Belgique	1,3	1,0	21,2	19,2	4,9	5,1	21,6	22,5	28,2	28,8	22,9	23,4
Bulgarie	13,4	8,5	25,0	25,6	4,6	5,9	22,2	24,2	19,8	20,7	14,9	15,1
République tchèque	3,9	2,9	31,5	31,5	6,3	6,8	25,6	24,7	16,5	17,0	16,1	17,0
Danemark	2,8	1,6	20,6	20,0	5,2	6,1	21,5	21,5	23,0	24,1	26,8	26,7
Allemagne	1,4	0,9	24,9	25,4	4,8	4,0	18,2	17,9	28,0	29,5	22,7	22,3
Estonie	4,7	3,2	22,7	21,1	5,6	8,0	28,3	28,8	22,0	23,3	16,7	15,6
Irlande (1)	3,0	2,1	34,2	26,1	7,8	10,0	17,3	17,2	21,7	25,2	16,0	19,5
Grèce (1)	7,1	5,2	13,9	13,2	8,4	7,6	29,3	31,8	20,8	19,3	20,5	22,9
Espagne	4,3	2,9	20,3	18,2	8,9	12,2	26,0	24,6	20,1	21,3	20,5	20,9
France	2,9	2,0	17,2	14,4	5,3	6,3	19,3	18,6	30,6	32,8	24,8	25,8
Italie	2,7	2,1	22,8	20,5	5,3	6,1	24,2	23,0	24,9	27,1	20,2	21,3
Chypre	3,8	2,8	11,8	11,2	6,9	8,4	31,2	27,5	24,0	25,1	22,3	24,9
Lettonie	4,5	3,7	17,5	14,6	5,6	6,8	34,0	35,7	18,4	21,0	20,0	18,2
Lituanie	7,1	5,5	24,7	26,3	6,0	8,6	31,1	31,1	12,3	13,1	18,8	15,4
Luxembourg	0,7	0,4	12,4	9,4	6,2	5,3	22,5	20,2	41,2	48,6	17,0	16,2
Hongrie	5,2	4,3	25,6	26,0	5,0	4,7	21,5	20,2	20,6	22,0	22,1	22,7
Malte	2,8	2,6	20,8	17,6	3,7	3,9	30,5	27,1	19,0	21,6	23,2	27,2
Pays-Bas	2,6	2,2	18,9	18,6	5,7	5,5	22,8	21,9	27,4	27,7	22,6	24,1
Autriche	2,1	1,7	22,8	23,0	7,5	7,7	24,6	23,6	22,2	23,4	20,8	20,7
Pologne	5,1	4,4	22,5	25,1	7,0	6,6	27,9	27,6	18,3	17,6	19,2	18,7
Portugal	3,6	2,8	19,5	18,1	7,8	6,5	24,5	24,8	20,5	21,4	24,2	26,3
Roumanie (1)	14,7	9,6	30,5	27,3	5,9	7,2	23,4	25,4	14,2	16,7	11,3	13,8
Slovénie (1)	3,0	2,5	30,1	28,2	5,8	5,9	20,6	22,2	19,6	20,6	20,9	20,6
Slovaquie	4,7	4,0	28,5	28,1	6,4	6,9	25,9	26,8	17,2	18,9	17,3	15,4
Finlande	3,4	2,5	27,8	26,3	5,5	6,1	22,2	22,3	20,3	20,9	20,8	21,9
Suède	1,9	1,4	23,5	24,0	4,4	5,0	19,5	19,5	24,2	22,9	26,5	27,2
Royaume-Uni	0,9	0,9	20,6	17,5	5,6	5,4	22,8	21,3	28,2	32,6	21,9	22,3
Croatie	9,0	7,1	24,3	23,5	4,9	6,8	24,8	25,9	15,3	18,3	21,6	18,4
Turquie	11,7	9,0	25,0	24,9	5,0	5,2	35,8	33,6	8,3	12,6	14,2	14,8
Islande (1)	8,8	5,8	19,6	14,1	7,7	9,4	19,7	18,4	20,6	26,8	23,5	25,6
Norvège	1,8	1,6	36,0	40,2	4,2	4,6	19,3	16,2	17,5	17,6	21,2	19,7
Suisse	1,4	1,2	22,3	21,9	5,5	5,6	21,7	22,1	22,7	23,0	26,4	26,1
États-Unis	1,2	:	18,1	:	4,9	:	19,7	:	32,2	:	24,0	:

(1) 2005 au lieu de 2006.

Source: Eurostat (tec00003, tec00004, tec00005, tec00006, tec00007 et tec00008)



1.2 LES COMPTES NATIONAUX – LA CONSOMMATION ET LES DÉPENSES

INTRODUCTION

Les statistiques de cette section décrivent les différents usages du PIB par grandes catégories d'emplois, les deux principales catégories de dépenses intérieures étant, d'une part, la consommation et, d'autre part, l'investissement.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Dans le système de comptes nationaux, seuls les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et les administrations publiques ont une consommation finale. Les entreprises ont, quant à elles, une consommation intermédiaire. Les dépenses de consommation finale privée, c'est-à-dire celles effectuées par les ménages et les ISBLSM, comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de biens et de services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels, tandis que les dépenses de consommation des administrations publiques recouvrent les biens et services qu'elles produisent en vue de les fournir aux ménages au titre de transferts sociaux en nature.

Dans l'optique des dépenses, les agrégats des comptes nationaux sont utilisés par la Banque centrale européenne (BCE) et les services de la Commission comme des outils importants pour l'analyse économique et les décisions stratégiques. Les séries trimestrielles respectives sont essentielles pour l'analyse conjoncturelle et les décisions stratégiques qui en découlent. Ces séries sont également largement utilisées pour étayer la prise de décisions dans le secteur privé, en particulier au sein des marchés financiers.

L'optique des dépenses du PIB se définit comme la somme des dépenses de consommation finale privée, des dépenses de consommation finale des administrations publiques, de la formation brute de capital et des exportations moins les importations.

- Les dépenses de consommation finale privée comprennent les dépenses de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), c'est-à-dire leurs dépenses en biens et en services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels. Les ISBLSM sont des producteurs non marchands privés qui constituent des entités juridiques distinctes. Leurs ressources principales, autres que celles résultant des ventes occasionnelles, proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Les églises, les syndicats et les partis politiques sont des exemples d'ISBLSM.
- Les dépenses de consommation finale des administrations publiques comprennent deux catégories de dépenses: la valeur des biens et des services produits par les administrations publiques elles-mêmes à des fins autres que la formation de capital pour compte propre ou la vente, et les dépenses que les administrations publiques consacrent à l'achat de biens et de services produits par des producteurs marchands en vue de les fournir aux ménages sans transformation au titre de transferts sociaux en nature.

- La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production. Par «actifs fixes», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an. Ces actifs peuvent être issus des processus de production ou des importations. Les investissements peuvent émaner des institutions publiques ou privées.
- La variation des stocks est mesurée par la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des éventuelles pertes courantes sur stocks.
- La formation brute de capital est la somme de la formation de capital fixe et des variations des stocks de produits.
- Le solde des échanges extérieurs représente la différence entre les exportations et les importations de biens et de services. Selon la taille des exportations et des importations, il peut être positif (excédentaire) ou négatif (déficitaire).

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Le volume des dépenses globales de consommation finale de l'EU-27 a augmenté de 27,4 % entre 1995 et 2006. L'évolution de cet indicateur a suivi celle du PIB qui augmente de 29,3 % sur la même période. La formation brute de capital enregistre la hausse la plus forte avec 40,6 %. Le rythme de croissance des dépenses de consommation était le plus soutenu dans les États baltes et en Irlande, où les dépenses en volume ont plus que doublé entre 1995 et 2006. L'Allemagne a enregistré la croissance des dépenses de consommation la plus lente pour cette période avec un peu plus de 10 %. La consommation des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages représentait 57,8 % du PIB de l'EU-27 en 2006. Cette proportion est restée relativement stable sur la durée, malgré le recul observé ces dernières années par rapport au pic de 58,7 % observé en 2001.

La part du PIB total consacrée à l'investissement en actifs fixes, en particulier le niveau d'investissement dans les machines et équipements ainsi que dans les produits des TIC, est un indicateur important pour la croissance économique à venir. La formation brute de capital fixe représentait 21,1 % du PIB de l'EU-27 en 2006, soit une augmentation pour la troisième année consécutive de son importance relative par rapport à son niveau le plus bas de 19,6 % enregistré lors du dernier ralentissement économique de 2003. On observe une variation importante dans l'intensité des investissements qui pourrait en partie refléter les différences de structure économique des États membres. La formation brute de capital fixe par rapport au PIB allait de plus de 30 % en Lettonie, en Estonie et en Espagne, à moins de 19 % au Luxembourg, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Suède. Le solde des échanges extérieurs de biens et de services est excédentaire depuis dix ans. Néanmoins, ces dernières années, la taille relative de l'excédent a reculé, atteignant 0,3 % du PIB en 2006.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook – Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Système européen des comptes SEC 1995

Manuel sur les comptes nationaux trimestriels

Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux

Eurostat-OECD Methodological manual on purchasing power parities

NACE Rév. 1 – Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne

Sections dédiées du site web d'Eurostat

Tableaux entrées-sorties du SEC 95

EU KLEMS

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Vue d'ensemble d'économie

Économie – Indicateurs structurels

Économie – Euro-indicateurs

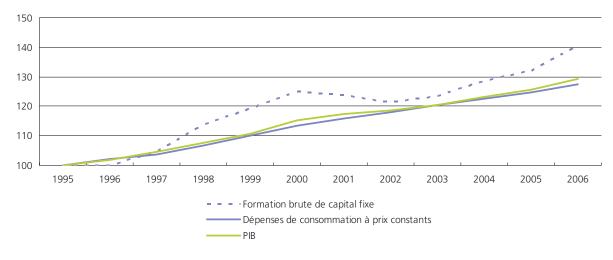
Comptes nationaux (PIB compris)

Comptes nationaux annuels

Comptes nationaux trimestriels

Tableaux des ressources, des emplois et entrées-sorties

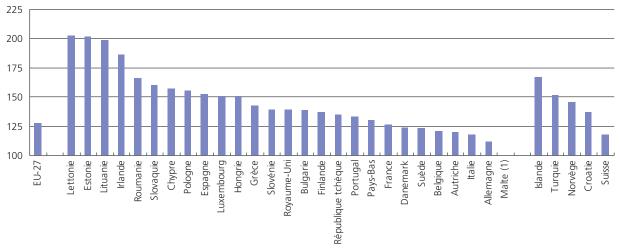
Figure 1.6: Dépenses de consommation et formation brute de capital fixe à prix constants, EU-27 (1995=100)



Source: Eurostat (nama_gdp_k)

Figure 1.7: Dépenses de consommation à prix constants, 2006

(1995=100)

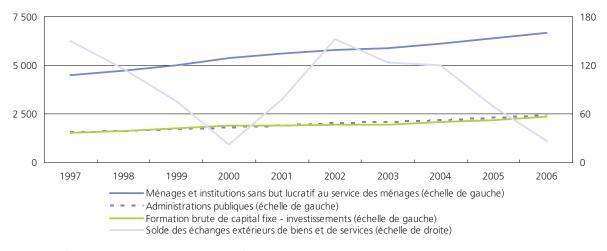


(1) Non disponible.

Source: Eurostat (nama_gdp_k)

Figure 1.8: Composantes des dépenses du PIB, EU-27, 2005

(en Mrd. EUR)



Source: Eurostat (tec00009, tec00010, tec00011 et tec00012)

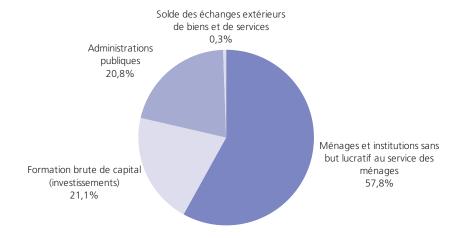
Les dépenses de consommation privée sont composées des dépenses encourues pour satisfaire directement les besoins individuels ou collectifs des ménages privés ou des organisations à but non lucratif au service des ménages (comme les associations religieuses, les clubs de sport et autres, les partis politiques, etc.).

Les dépenses de consommation finale de l'administration publique désignent la valeur des biens et services achetés ou produits par l'administration publique et directement fournis aux ménages privés pour leur consommation.

La formation brute de capital fixe comprend les acquisitions des unités de production résidentes, moins la cession d'actifs fixes corporels et incorporels. Elle comporte en particulier les machines et l'équipement, les véhicules, les habitations et les autres bâtiments.

La balance extérieure est la différence entre les exportations et les importations, qui permet de mesurer la valeur des échanges de biens et de services entre les résidents et les non-résidents.

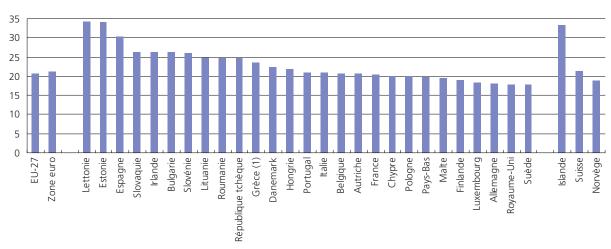
Figure 1.9: Composantes des dépenses du PIB, EU-27, 2006 (en % du PIB)



Source: Eurostat (tec00009, tec00010, tec00011 et tec00012)

Figure 1.10: Formation brute de capital fixe, 2006

(en % du PIB)



(1) Estimation.

Source: Eurostat (tsier070)



1.3 LES COMPTES NATIONAUX – LE REVENU DES FACTEURS DE PRODUCTION

INTRODUCTION

Le taux d'épargne des ménages varie considérablement selon les pays en raison de leurs différences institutionnelles, démographiques et socio-économiques. Les dispositions gouvernementales relatives aux pensions de retraite, les régimes publics d'assurance maladie et d'assurance chômage, ainsi que la structure démographique par âge influencent le taux d'épargne de la population. Ainsi, les personnes âgées ont tendance à dépenser leurs actifs financiers durant leur retraite au détriment de l'épargne. Enfin, la disponibilité et le prix du crédit, de même que les comportements vis-à-vis de la dette, peuvent également influencer les choix en matière de dépenses et d'épargne.

Hormis les choix individuels de schémas de consommation et d'épargne, les États membres de l'UE doivent également disposer de finances publiques saines, par un équilibre des priorités de dépenses selon les types et les niveaux des impôts qu'ils fixent. Les gouvernements des États membres conservent la responsabilité de fixer leurs niveaux d'imposition directe, c'est-à-dire les impôts sur le revenu des personnes, sur les bénéfices des sociétés, sur l'épargne et sur les plus-values. En matière d'impôts sur les bénéfices des entreprises, l'UE poursuit deux objectifs: empêcher la concurrence fiscale dommageable entre les États membres et soutenir le principe de libre circulation des capitaux. Les paiements transfrontaliers d'intérêts, les redevances et les dividendes versés aux entreprises mères et sours ont été progressivement exemptés des taxes dans le pays à partir duquel les paiements sont effectués. En outre, des discussions sont en cours concernant la création d'une base fiscale commune aux entreprises, c'est-à-dire que les règles appliquées à chaque type de transaction seraient identiques dans toute l'UE afin de prévenir la concurrence déloyale mais que les États membres resteraient libres de fixer les taux d'imposition réels.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les données d'Eurostat sur le revenu des facteurs de production sont cruciales pour l'analyse économique dans un certain nombre de contextes intra et extracommunautaires. Les études de compétitivité, d'inégalité de répartition des rémunérations et de développement économique à long terme en sont des exemples typiques. Les utilisateurs en dehors de la Commission comprennent, en particulier, les milieux universitaires et les institutions financières.

La production requiert des facteurs de production comme le travail des salariés et le capital. Ces facteurs doivent être rémunérés. L'optique du «revenu» montre comment le PIB est réparti entre les différents participants au processus de production, en tant que somme:

 de la rémunération des salariés: elle correspond au total des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période de référence des comptes. La rémunération des salariés est ventilée comme suit: traitements et salaires (en espèces et en nature); cotisations sociales des employeurs (cotisations sociales effectives des employeurs et cotisations sociales imputées des employeurs);

- de l'excédent brut d'exploitation: il s'agit de l'excédent (ou du déficit) sur les activités de production avant la prise en compte des intérêts, des loyers ou des frais payés ou perçus pour l'utilisation des biens:
- du revenu mixte: il s'agit de la rémunération des travaux effectués par le propriétaire (ou des membres de sa famille) d'une entreprise non constituée en société. Ce revenu est qualifié de «mixte» parce qu'il n'est pas possible de le distinguer des bénéfices réalisés par l'entreprise du propriétaire;
- des impôts sur la production et les importations moins les subventions: il s'agit des paiements obligatoires (dans le cas des impôts), sans contrepartie, aux ou des administrations publiques ou institutions de l'Union européenne, en rapport avec la production ou l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, de bâtiments ou autres actifs utilisés dans la production.

L'épargne des ménages est la source domestique principale du financement des investissements de capitaux. Les mesures du taux d'épargne peuvent être exprimées sur une base brute ou en nette. Le taux d'épargne net est obtenu en déduisant la consommation de capital fixe (dépréciation). De plus, le système des comptes permet de présenter aussi le revenu disponible et l'épargne sur une base brute, c'est-à-dire y compris la consommation de capital fixe. À cet égard, une estimation de l'épargne des ménages peut être obtenue par la soustraction des dépenses de consommation du revenu disponible et par l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension. Ce dernier comprend essentiellement les revenus de la rémunération des salariés et de l'exploitation des entreprises non constituées en sociétés, plus les recettes des intérêts, les dividendes et les prestations sociales et moins les paiements des impôts sur le revenu, les intérêts et les cotisations de sécurité sociale.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Plus une économie produit, plus elle peut redistribuer de revenus aux facteurs qui sont à l'origine de cette production. Entre 1997 et 2006, le PIB de l'EU-27 (mesuré en prix courants) a augmenté en général de 49,3 %. En comparaison, le revenu des salariés affichait une progression totale de 46,2 % sur la même période. En ce qui concerne les facteurs de revenu, la croissance la plus rapide enregistrée était celle des impôts sur la production et les importations moins les subventions, en raison principalement d'une accélération soutenue pendant les périodes d'expansion économique (à la fin des années 1990 et à nouveau depuis 2004).

Au sein de L'EU-27, la ventilation du PIB par facteurs de production en 2006 était dominée par la rémunération des salariés (48,7 %), tandis que l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte constituaient 38,9 % du PIB, et les impôts sur la production et les importations moins les subventions correspondaient aux 12,4 % restants.

Les disparités de salaires, la proportion des salariés dans la population active et les impôts sont quelques unes des raisons expliquant les différences entre les États membres en matière de répartition du revenu. La rémunération des salariés oscillait entre 32,2 % en Bulgarie et 55,5 % au Royaume-Uni. En revanche, la part la plus élevée du PIB représentée par les impôts sur la production et les importations moins les subventions a également été enregistrée en Bulgarie (18,3 %), tandis que la République tchèque, la Slovaquie et la Lituanie affichaient la part la plus faible (10 % et moins).

Dans certains pays, l'épargne nationale brute par rapport au revenu national disponible a considérablement reculé entre 1997 et 2006, en particulier au Portugal (de 6,5 points), en Slovaquie (de 3,9 points) et en Italie (de 3,0 points). Les taux d'épargne nationaux les plus élevés (entre 27,7 % et 26,4 %) ont été enregistrés en Irlande, aux Pays-Bas, en Finlande et en Estonie.

Par rapport au revenu disponible brut des ménages, l'épargne brute des ménages représentait 11,4 % du PIB en 2006 dans l'EU-27. L'Allemagne, la France et l'Italie ont relevé un taux d'environ 15 % du revenu disponible brut de leurs ménages. En revanche, la Finlande, le Royaume-Uni et la République tchèque ont indiqué des taux d'épargne des ménages d'environ 5 %. L'Estonie a observé des valeurs négatives au cours des quatre dernières années, ce qui signifie que les ménages estoniens ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en ont gagné et ont eu recours au crédit pour certaines dépenses.

SOURCES

Ouvrages statistiques

Taxation trends in the European Union – Main results

Taxation trends in the European Union – Data for the EU Member States and Norway

Structures of the taxation systems in the European Union – Data 1995-2004

Pocketbooks

EU economic data pocketbook - Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Système européen des comptes SEC 1995 Manuel sur les comptes nationaux trimestriels

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Vue d'ensemble d'économie

Économie – Indicateurs structurels

Économie – Euro-indicateurs

Comptes nationaux (PIB compris)

Comptes nationaux annuels

Comptes nationaux trimestriels

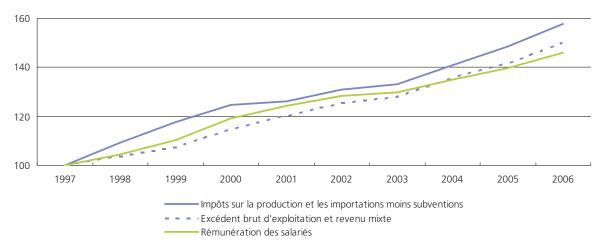
Comptes de secteurs annuels

Comptes de secteurs trimestriels

Tableaux des ressources, des emplois et entrées-sorties

Figure 1.11: Répartition des revenus, EU-27

(1997=100)



Source: Eurostat (tec00013, tec00015 et tec00016)

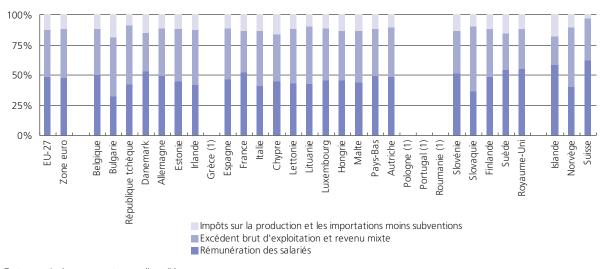
La rémunération des salariés est définie comme le total des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli. Elle comprend les cotisations sociales versées par les employeurs.

L'excédent brut d'exploitation est l'excédent (ou le déficit) généré par les activités de production préalablement à la prise en compte des intérêts, loyers ou charges payés ou reçus pour l'usage d'actifs. Le revenu mixte est la rémunération pour le travail effectué par le propriétaire d'une entreprise non constituée en société ou par les membres de sa famille. Celleci ne peut pas être distinguée de son profit en tant qu'entrepreneur: on parle de revenu mixte.

Les impôts et subventions sur les produits sont des transferts courants sans contrepartie aux ou de la part des administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils peuvent correspondre à un montant monétaire déterminé à verser par unité de quantité du bien ou du service ou être calculés ad valorem sous la forme d'un pourcentage déterminé de leur prix unitaire ou de leur valeur.

Figure 1.12: Répartition des revenus, 2006

(en % du PIB)

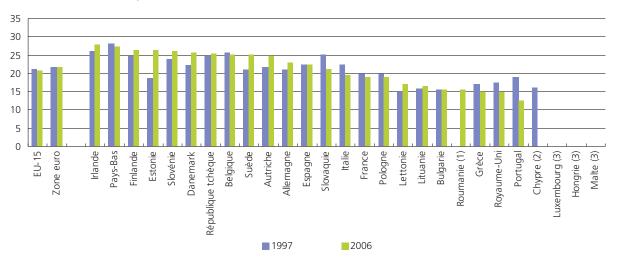


(1) Tout ou partie des composantes non disponible.

Source: Eurostat (tec00013, tec00015 et tec00016)

Figure 1.13: Épargne nationale brute

(en % du revenu national disponible brut)



- (1) 1997, non disponible.(2) 2006, non disponible.(3) Non disponible.

Source: Eurostat (nama_inc_c)

Tableau 1.5: Épargne brute des ménages (1)

(en % du revenu disponible brut des ménages)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	:	:	:	12,3	11,7	12,5	12,4	12,3	11,9	11,8	11,4
Zone euro	:	:	:	14,2	13,5	14,2	14,8	14,6	14,5	14,0	13,8
Belgique	18,5	17,7	17,0	17,2	15,4	16,4	15,8	14,7	13,3	12,2	12,5
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	11,2	11,0	9,2	8,5	8,5	7,4	8,1	7,4	4,9	5,8	4,9
Danemark	7,3	5,0	6,3	3,8	4,9	8,8	8,8	9,4	5,8	2,5	:
Allemagne	16,3	15,9	15,9	15,3	15,1	15,2	15,7	16,0	16,1	16,3	16,2
Estonie	7,8	6,7	8,1	8,3	4,1	3,1	0,5	-1,6	-1,0	-0,8	-0,7
Irlande	:	:	:	:	:	:	11,3	12,2	12,5	13,0	11,0
Grèce	14,1	14,7	14,1	11,5	10,5	9,7	8,3	8,3	8,9	:	:
Espagne	14,2	13,3	12,1	11,1	11,1	11,1	11,4	11,9	11,4	10,6	10,1
France	14,9	15,8	15,4	15,1	14,9	15,6	16,7	15,6	15,6	15,0	15,3
Italie	23,4	20,2	17,2	15,8	14,2	16,0	16,8	16,0	16,1	15,9	14,9
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	-0,7	1,8	0,7	-0,5	2,9	-0,4	1,2	2,4	2,5	1,1	:
Lituanie	-1,3	3,4	7,2	4,5	4,1	3,7	1,8	0,9	0,4	1,5	:
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	11,3	11,0	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	17,4	17,9	16,9	14,0	12,1	14,7	13,9	13,1	13,0	12,1	12,5
Autriche	12,9	11,8	12,6	13,1	12,8	12,0	12,1	13,2	13,3	13,7	14,1
Pologne	14,2	14,1	14,4	12,9	10,7	12,1	8,4	7,8	7,2	7,7	:
Portugal	11,9	10,8	10,5	9,8	10,2	10,9	10,6	10,5	9,7	9,0	:
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	:	:	:	:	13,9	15,4	16,2	13,5	14,4	14,2	:
Slovaquie	13,4	13,8	12,3	11,2	11,1	9,1	8,9	7,1	6,2	7,2	6,5
Finlande	7,8	9,1	7,8	9,2	7,4	7,6	7,7	8,3	9,2	7,7	5,5
Suède	10,1	7,9	7,1	7,0	8,2	12,7	13,4	13,2	12,4	11,6	:
Royaume-Uni	9,4	9,5	7,0	5,3	5,1	6,4	5,0	4,9	3,7	5,6	5,0
Norvège	7,9	8,4	11,0	10,7	10,4	9,6	13,7	14,3	:	:	:

(1) Y compris l'ajustement net pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

Source: Eurostat (tsdec240)

Le taux d'épargne brute des ménages mesure la portion du revenu disponible qui n'est pas utilisée par les ménages pour de la consommation finale. Il est calculé comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut ajusté pour les changements dans les capitaux nets des réserves des fonds de pension.



1.4 LES COMPTES NATIONAUX – LES FINANCES PUBLIQUES

INTRODUCTION

La discipline imposée par le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) permet de maintenir un développement économique globalement harmonisé dans l'UE, notamment dans les pays de la zone euro ⁽²⁵⁾. Elle empêche les États membres de prendre des mesures politiques qui profiteraient indûment à leur propre économie au détriment de celle des autres pays. Le pacte s'articule autour de deux principes essentiels: le déficit ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB) et le ratio d'endettement au PIB doit rester inférieur à 60 %.

La révision de mars 2005, fondée sur les cinq premières années de mise en application, a maintenu ces principes inchangés. Elle a cependant intégré une plus grande souplesse pour le dépassement du seuil de déficit en cas de périodes économiques difficiles ou pour le financement des investissements consacrés aux améliorations structurelles. Elle a également accordé une période plus longue aux États membres pour résorber leur déficit excessif. Toutefois, si ces derniers ne redressent pas leur économie, des mesures correctives, voire des amendes, peuvent être imposées.

Les États membres communiquent chaque année à la Commission européenne des informations détaillées sur leurs politiques économiques et l'état de leurs finances publiques. Les pays de la zone euro fournissent ces informations dans le cadre de «programmes de stabilité», tandis que les autres États membres s'appuient sur des «programmes de convergence». La Commission européenne évalue la conformité des politiques aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux adoptés et peut décider d'adresser un avertissement lorsqu'elle estime qu'un déficit augmente de façon anormale.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les États membres de l'UE reconnaissent le besoin de finances publiques solides et durables. D'après les règles de discipline budgétaire établies dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance (Amsterdam, 1997), les États membres doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif»: le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB et la dette publique ne doit pas représenter plus de 60 % de ce même PIB (à moins que le dépassement de la valeur de référence soit exceptionnel et temporaire ou que les rapports aient diminué de manière substantielle et constante). Les États membres de l'UE sont tenus, par la loi, de notifier leur déficit et leur dette publics à la Commission européenne avant le 1er avril et le 1er octobre de chaque année, dans le cadre de la «procédure concernant les déficits excessifs». Eurostat collecte les données et veille à ce que les États membres se conforment aux règlements concernés. Les principaux agrégats des administrations publiques sont fournis par les États membres à Eurostat deux fois par an, conformément au programme de transmission des données du SEC 95.

(25) Pour plus d'informations: http://ec.europa.eu/economy_finance/about/activities/sgp/main_fr.htm. Les données présentées dans cette section correspondent aux postes des recettes et des dépenses du secteur des administrations publiques et sont calculées conformément à la méthodologie des comptes nationaux (SEC 95). La différence entre le revenu total et la dépense totale – y compris les dépenses en capital (notamment la formation brute de capital fixe) – est égale à la capacité nette/au besoin net de financement et constitue, en outre, le solde des comptes non financiers.

Les revenux principaux des administrations publiques se composent des impôts, des cotisations sociales, du produit des ventes et des revenus de la propriété. Les postes de dépenses principaux comprennent, quant à eux, la rémunération des fonctionnaires, les prestations sociales, les intérêts de la dette publique, les subventions et la formation brute de capital fixe.

Le solde public se définit comme la capacité nette/le besoin net de financement net notifié(e) dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs. Il est exprimé par rapport au PIB. L'administration publique regroupe l'administration centrale, les administrations d'États fédérés, les administrations locales et les administrations de sécurité sociale. Selon les critères de convergence, le déficit public (le besoin net de financement) prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB.

La dette brute consolidée des administrations publiques est également exprimée en pourcentage du PIB. Elle désigne le volume consolidé de la dette brute en valeur nominale à la fin de l'année. Les critères de convergence imposent que la dette brute consolidée des administrations publiques reste généralement inférieure à 60 % du PIB (à moins que le dépassement de la valeur de référence ne soit exceptionnel et temporaire ou que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante).

Les prélèvements obligatoires correspondent aux revenus (en espèces ou en nature) perçus par l'administration centrale, les administrations d'États ou les administrations locales et les administrations de sécurité sociale. Les prélèvements obligatoires (auxquels l'on se réfère désormais sous le terme «impôts») sont généralement classés en trois grandes catégories:

- les impôts sur le revenu et le patrimoine, qui intègrent tous les paiements obligatoires perçus périodiquement par les administrations publiques sur le revenu et le patrimoine des entreprises et des ménages;
- les impôts sur la production et les importations, qui comprennent les paiements obligatoires perçus par les administrations publiques sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production;
- les cotisations sociales, qui englobent toutes les contributions sociales des employeurs et des salariés ainsi que les cotisations sociales imputées représentant la contrepartie des prestations sociales versées directement par les employeurs.

Les données relatives aux marchés publics s'appuient sur les informations figurant dans les appels d'offre et les avis d'attribution de marché publiés au Journal officiel de l'Union européenne (série S). L'indicateur présenté repose sur la valeur des marchés publics, passés selon la procédure ouverte, par rapport au PIB.

Les aides d'État sont constituées des aides d'État sectorielles (accordées à certaines activités spécifiques comme l'agriculture, la pêche, l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, les services), les aides d'État ad hoc (accordées aux entreprises individuelles) et les aides d'État relatives aux objectifs horizontaux, tels que la recherche et le développement, la protection de l'environnement, le soutien aux petites et moyennes entreprises, la création d'emplois ou la formation, y compris l'aide au développement régional. Les deux premières catégories (les aides d'États sectorielles et les aides ad hoc) sont considérées comme ayant un effet potentiel de distorsion plus important sur la concurrence.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Le déficit public (des administrations publiques) de l'EU-27, mesuré en pourcentage du PIB, a atteint son niveau le plus bas depuis quatre ans, reculant progressivement pour atteindre 1,6 % en 2006. La zone euro a connu une évolution similaire, avec un déficit en repli progressif depuis son niveau le plus élevé en 2003 (-3,1 %), à -1,5 % en 2006.

Les rapports déficit/PIB de 22 États membres étaient inférieurs à la valeur de référence de 3 % en 2006, alors que ces États membres étaient au nombre de 16 en 2003. Parmi les 22 États membres en question, près de la moitié (dix) ont enregistré un excédent, soit de loin le nombre le plus élevé des quatre dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. La Hongrie et l'Italie ont connu les déficits les plus importants de l'EU-27 en 2006, avec respectivement 9,2 % et 4,4 %. Malte a réduit son déficit de 9,9 % à 2,5 % du PIB entre 2003 et 2006. La Turquie et la Croatie ont également enregistré un recul de leur déficit sur la période considérée (la Turquie a déclaré un léger excédent en 2006), tandis que l'excédent de la Norvège poursuivait sa hausse, atteignant 18 % du PIB en 2006.

La dette brute des administrations publiques de l'EU-27 s'est élevée à 61,4 % du PIB en 2006, contre 61,8 % pour l'année 2003, avec des ratios plus importants dans les années intermédiaires. La zone euro a enregistré un recul du même ordre, de 69,1 % à 68,6 % du PIB.

Entre 2003 et 2006, le nombre d'États membres dont le ratio d'endettement était inférieur à 60 % du PIB a chuté de 18 à 16. Le ratio d'endettement le plus élevé a été enregistré par l'Italie, avec plus de 100 % sur l'ensemble de la période de référence considérée. La Grèce suit de près, mais a réduit son ratio d'endettement au PIB de 97,9 % à 95,3 % au cours de la même période. En haut de tableau, l'Estonie et le Luxembourg ont affiché des ratios d'endettement au PIB inférieurs à 7 % sur la période considérée, soit les valeurs les plus faibles. La Roumanie et la Bulgarie ont enregistré un recul de leur ratio d'endettement au PIB en dessous de 60 % du PIB sur l'ensemble de la période, atteignant respectivement 12,4 % et 22,8 % en 2006. Le ratio d'endettement au PIB de la Croatie s'élevait à 40,8 % en 2006,

contre 60,7 % pour la Turquie la même année (malgré une réduction notable sur la période).

L'importance du secteur des administrations publiques dans l'économie peut être mesurée en termes de recettes et de dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB. Dans l'EU-27, les recettes totales des administrations publiques en 2006 s'élevaient à 45,2 % et les dépenses à 46,8 % du PIB. Dans la zone euro, les valeurs équivalentes atteignaient respectivement 45,7 % et 47,3 %.

Les niveaux des dépenses et des recettes des administrations publiques varient considérablement entre les États membres. Les niveaux les plus élevés des dépenses et des recettes publiques cumulés par rapport au PIB en 2006 ont été mesurés en Suède, au Danemark, en France et en Finlande, où le secteur des administrations publiques représentait plus de 100 % du PIB. Neuf États membres ont affiché des ratios cumulés de recettes et de dépenses au PIB relativement bas, inférieurs à 80 %. Parmi eux, la Slovaquie, la Lituanie et l'Estonie ont enregistré la part du secteur des administrations publiques la plus basse, le cumul des recettes et des dépenses y étant inférieur à 70 % du PIB en 2006.

Les principaux types de recettes sont les impôts sur le revenu et le patrimoine, les impôts sur la production et les importations, ainsi que les cotisations sociales. Ces trois sources représentaient plus de 90 % des recettes de l'EU-27 en 2006. La structure des impôts au sein de l'EU-27 en 2006 révèle que les recettes des trois grandes catégories fiscales étaient globalement équivalentes: les cotisations sociales représentaient 13,8 % du PIB, les impôts sur la production et les importations 13,6 % et les impôts courants sur le revenu et le patrimoine 13,3 %. Tout comme la répartition des dépenses publiques, la structure des impôts variait considérablement entre les États membres. Comme on peut s'y attendre, les pays ayant enregistré des niveaux de dépenses élevés ont eu tendance également à lever plus d'impôts (en proportion du PIB). Par exemple, le plus important revenu des impôts s'est élevé à 50,5 % du PIB et a été enregistré par la Suède. Le Danemark enregistre la deuxième part la plus élevée. La part du PIB consacrée aux impôts a chuté à moins de 30 % en Lituanie, en Roumanie et en Slovaquie, ces deux derniers pays affichant une importance relative des impôts courants sur le revenu et le patrimoine particulièrement faible.

Les dépenses des administrations publiques peuvent être déterminées par fonction, à l'aide de la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP). D'après cette classification, la protection sociale était la principale catégorie de dépenses des administrations publiques, avec 18,8 % du PIB de l'EU-27 en 2004, tandis que les services publics généraux, la santé et l'éducation représentaient chacun environ la même part des dépenses, entre 6,5 % et 5,2 %. Les variations d'un pays à l'autre ont été fortes en 2005, notamment en ce qui concerne la protection sociale. La Suède, le Danemark, la France et l'Allemagne y ont ainsi consacré plus de 22 % de leur PBI contre 10 % pour la Lituanie et l'Irlande.

La valeur des marchés publics passés selon la procédure ouverte, exprimée par rapport au PIB, a augmenté entre 1995 et 2005 dans chacun des 15 États membres pour lesquels des données sont disponibles, à l'exception du Danemark. Les marchés publics représentaient 2,9 % du PIB de l'EU-25 en 2005, avec un maximum de 9,8 % en Lettonie.

Au total, les aides d'État communautaires s'élevaient à 0,6 % du PIB en 2005, soit une diminution par rapport à leur valeur maximale de 0,7 % en 2002. Cette moyenne masque d'importantes disparités entre les États membres: le total des aides d'État par rapport au PIB variait de moins de 0,4 % en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Grèce et au Luxembourg, à plus de 1,4 % à Chypre, en Finlande, en Hongrie, en Roumanie et à Malte. L'importance relative des aides d'État

pour certains nouveaux États membres peut être en grande partie attribuée aux mesures de pré-adhésion qui sont soit progressivement supprimées au titre d'arrangements transitoires, soit limitées dans le temps. En Finlande, cette importance relativement élevée peut s'expliquer par le poids des aides accordées à l'agriculture qui représentent plus de 75 % du total des aides. En effet, en raison des particularités des aides à l'agriculture et à la pêche, il est judicieux d'étudier les chiffres relatifs aux aides qui excluent ces secteurs. Ce deuxième indicateur crée un classement des États membres quelque peu différent. Par exemple, de telles aides représentent en Finlande 0,38 % du PIB, juste en dessous de la moyenne de l'UE à 0,42 %. En valeur absolue, les aides d'État accordées par les États membres de l'EU-25 se sont élevées à 63 750 millions d'euros en 2005.

SOURCES

Ouvrages statistiques

Government finance statistics – Summary tables

Taxation trends in the European Union – Main results

Taxation trends in the European Union – Data for the EU Member States and Norway

Pocketbooks

EU economic data pocketbook - Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Manual on quarterly non-financial accounts for general government Manual on sources and methods for the compilation of ESA95 financial accounts Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique

Manual on compilation of taxes and social payments on a quarterly basis – First edition

Manual on sources and methods for the compilation of COFOG statistics

Sections dédiées du site web d'Eurostat

Statistiques des finances publiques

Données Internet

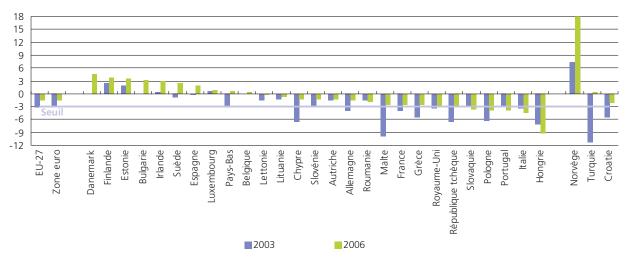
Secteur des administrations publiques

Statistiques annuelles des finances publiques Déficit et dette publics Statistiques trimestrielles des finances publiques Autres indicateurs pour les administrations publiques

Comptes financiers

Figure 1.14: Solde public

(besoin net/capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques, en % du PIB)



Source: Eurostat (tsieb060)

Le besoin (-) ou la capacité (+) de financement des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le produit intérieur brut aux prix courants du marché.



Tableau 1.6: Solde public, dette publique

Solde public (besoin net/capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques en % du PIB)

Dette publique (dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB)

_	parameter on 70 min 127										
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006			
EU-27	-3,1	-2,8	-2,4	-1,6	61,8	62,1	62,7	61,4			
Zone euro	-3,1	-2,8	-2,5	-1,5	69,1	69,6	70,3	68,6			
Belgique	0,0	0,0	-2,3	0,4	98,6	94,2	92,2	88,2			
Bulgarie	0,0	2,3	2,0	3,2	45,9	37,9	29,2	22,8			
République tchèque	-6,6	-3,0	-3,5	-2,9	30,1	30,4	30,2	30,1			
Danemark	-0,1	1,9	4,6	4,6	45,8	44,0	36,3	30,3			
Allemagne	-4,0	-3,8	-3,4	-1,6	63,8	65,6	67,8	67,5			
Estonie	1,8	1,8	1,9	3,6	5,5	5,1	4,4	4,0			
Irlande	0,4	1,3	1,2	2,9	31,1	29,5	27,4	25,1			
Grèce	-5,6	-7,3	-5,1	-2,5	97,9	98,6	98,0	95,3			
Espagne	-0,2	-0,3	1,0	1,8	48,7	46,2	43,0	39,7			
France	-4,1	-3,6	-2,9	-2,5	62,9	64,9	66,7	64,2			
Italie	-3,5	-3,5	-4,2	-4,4	104,3	103,8	106,2	106,8			
Chypre	-6,5	-4,1	-2,4	-1,2	68,9	70,2	69,1	65,2			
Lettonie	-1,6	-1,0	-0,4	-0,3	14,4	14,5	12,5	10,6			
Lituanie	-1,3	-1,5	-0,5	-0,6	21,2	19,4	18,6	18,2			
Luxembourg	0,5	-1,2	-0,1	0,7	6,3	6,4	6,2	6,6			
Hongrie	-7,2	-6,5	-7,8	-9,2	58,0	59,4	61,6	65,6			
Malte	-9,9	-4,9	-3,1	-2,5	69,3	72,7	70,8	64,7			
Pays-Bas	-3,1	-1,7	-0,3	0,6	52,0	52,4	52,3	47,9			
Autriche	-1,6	-1,2	-1,6	-1,4	64,6	63,8	63,4	61,7			
Pologne	-6,3	-5,7	-4,3	-3,8	47,1	45,7	47,1	47,6			
Portugal	-2,9	-3,4	-6,1	-3,9	56,9	58,3	63,7	64,8			
Roumanie	-1,5	-1,5	-1,4	-1,9	21,5	18,8	15,8	12,4			
Slovénie	-2,7	-2,3	-1,5	-1,2	27,9	27,6	27,4	27,1			
Slovaquie	-2,7	-2,4	-2,8	-3,7	42,4	41,4	34,2	30,4			
Finlande	2,5	2,3	2,7	3,8	44,3	44,1	41,4	39,2			
Suède	-0,9	0,8	2,4	2,5	53,5	52,4	52,2	47,0			
Royaume-Uni	-3,3	-3,4	-3,3	-2,7	38,7	40,4	42,1	43,2			
Croatie	-5,5	-4,1	-3,8	-2,2	41,0	43,2	43,7	40,8			
Turquie	-11,3	-5,8	-0,3	0,4	85,1	76,9	69,6	60,7			
Norvège	7,3	11,1	15,2	18,0	44,3	45,6	43,8	48,9			
5 5 4 4 1 1 0 6 0 4 4	: 1 070)										

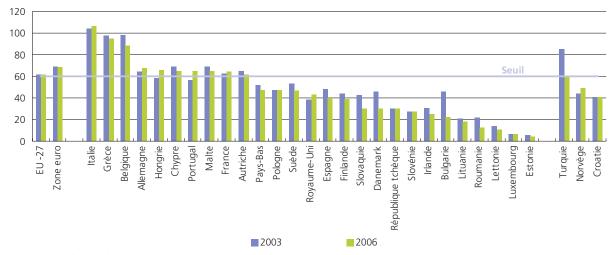
Source: Eurostat (tsieb060 et tsieb070)

Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le PIB utilisé comme dénominateur est le produit intérieur brut aux prix courants du marché. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale) et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change du marché en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats). Les données nationales pour le secteur des administrations publiques sont consolidées entre les sous-secteurs. Les données de base sont en monnaie nationale, converties en euros en utilisant les taux de change de l'euro en fin d'année fournis par la Banque centrale européenne.

1 L'économie

Figure 1.15: Dette publique

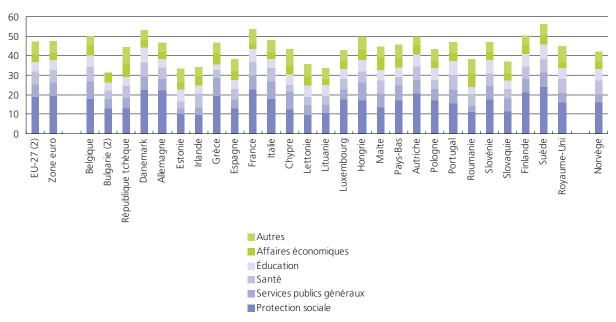
(dette brute consolidée des administrations publiques, en % du PIB)



Source: Eurostat (tsieb070)

Figure 1.16: Dépenses des administrations publiques par fonction de la CFAP, 2005 (1)





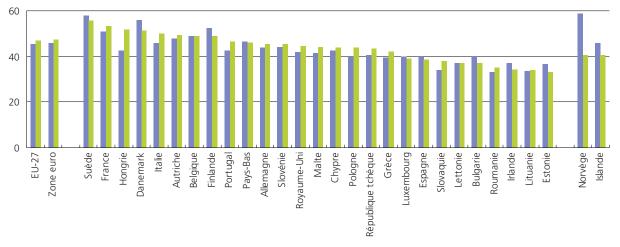
(1) CFAP: classification des fonctions des administrations publiques.

(2) 2004.

Source: Eurostat (gov_a_exp)

Figure 1.17: Recettes et dépenses des administrations publiques, 2006





■ Total des recettes des administrations publiques

■ Total des dépenses des administrations publiques

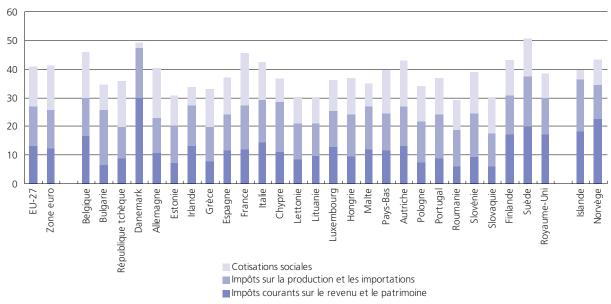
Source: Eurostat (tec00021 et tec00023)

Les recettes totales des administrations publiques sont définies dans le SEC 95 §8.99 en référence à une liste de catégories: la production marchande, la production à usage final personnel, les paiements pour l'autre production non marchande, les impôts sur la production et les importations, les autres subventions sur la production, les revenus de la propriété à percevoir, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales, les autres transferts courants et les transferts en capital.

Les dépenses des administrations publiques sont définies dans le SEC95 §8.99 en référence à une liste de catégories: consommation intermédiaire, formation brute de capital, rémunération des salariés, autres impôts sur la production, subventions à payer, revenus de la propriété, impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, autres transferts courants, ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, transferts de capital à payer et acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Figure 1.18: Impôts, 2006

(en % du PIB)



Source: Eurostat (tec00018, tec00020 et tec00019)

Les impôts courant sur le revenu, le patrimoine, etc. (SEC95 code D.5), désignent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine des unités institutionnelles, ainsi que des impôts périodiques qui ne sont évalués ni sur les revenus ni sur le patrimoine. Dans le SEC95, les impôts courants sur les revenus, le patrimoine, etc., sont divisés en: impôts sur le revenu et autres impôts courants.

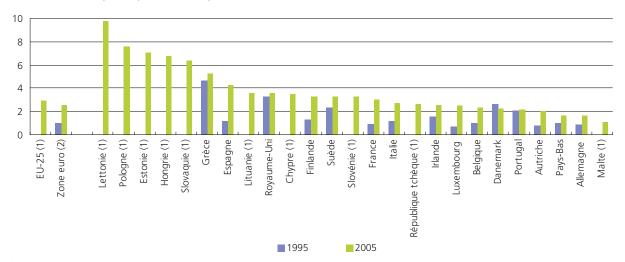
Les impôts sur la production et les importations (SEC95 code D.2) comprennent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques, ou par les institutions européennes, sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'oeuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production. Dans le SEC95, les impôts sur la production et les importations comprennent: les impôts sur les produits et les autres impôts sur la production.

Les cotisations sociales (SEC95 code D.61) sont divisées en: cotisations sociales effectives et cotisations sociales imputées. Les cotisations sociales effectives comprennent: les cotisations sociales effectives des employeurs, les cotisations sociales à la charge des salariés et les cotisations sociales des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi. Les cotisations sociales imputées représentent la contrepartie des prestations sociales (moins les éventuelles cotisations sociales des employés) versées directement par les employeurs.

1 L'économie

Figure 1.19: Marchés publics

(valeur des marchés publics passés selon la procédure ouverte, en % du PIB)



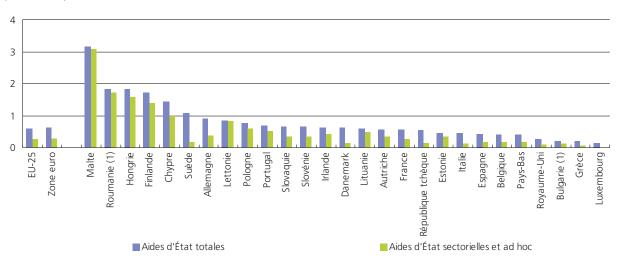
- (1) Non disponible pour 1995
- (2) ZE-12.

Source: Eurostat (tsier040), services de la Commission

Les données sur les marchés publics sont basées sur les informations contenues dans les appels d'offres et les avis de passation de marché soumis pour publication au Journal officiel de l'Union européenne (supplément S). Le numérateur est la valeur des marchés publics passés selon la procédure ouverte. Pour chacun des secteurs travaux, fournitures et services, le nombre d'appels d'offres publiés est multiplié par une moyenne basée, en général, sur l'ensemble des prix fournis dans les avis de passation de marché publiés au Journal officiel durant l'année concernée. Le dénominateur est le PIB (produit intérieur brut).

Figure 1.20: Aides d'État, 2005

(en % du PIB)



(1) 2004

Source: Eurostat (tsier051 et tsier052), services de la Commission

Le numérateur est la somme de toutes les aides d'État à des secteurs spécifiques (agriculture, pêche, industrie manufacturière, charbon, transports sans chemin de fer et autres services), des aides d'État accordées sur une base ad hoc à des entreprises individuelles, par exemple pour le sauvetage et la restructuration et des aides d'Etat pour des objectives horizontaux comme la recherche et le développement, la sauvegarde de l'environnement, d'économie d'énergie, le support des petites et moyennes entreprises, la création de l'emploi, la promotion des formation et de l'aide pour le développement régional. Le dénominateur est le PIB (produit intérieur brut).

Le numérateur est la somme de toutes les aides d'État à des secteurs spécifiques (agriculture, pêche, industrie manufacturière, charbon, transports sans chemin de fer et autres services) et des aides d'État accordées sur une base ad hoc à des entreprises individuelles, par exemple pour le sauvetage et la restructuration. Ces types d'aides sont considérés d'être potentiellement les plus susceptibles à fausser le libre jeu de la concurrence. Le dénominateur est le PIB (produit intérieur brut).



1.5 LES TAUX DE CHANGE ET LES TAUX D'INTÉRÊT

INTRODUCTION

Au 1er janvier 2002, près de 7 800 millions de billets et 40 400 millions de pièces, d'une valeur estimée à 144 000 millions d'euros, ont été mis en circulation, au moment où l'euro devenait la monnaie commune à 12 États membres. La Slovénie a rejoint par la suite la zone euro au début de l'année 2007.

L'Union économique et monétaire (UEM) comporte trois phases de coordination des politiques économiques dont le point d'orgue est l'adoption de l'euro. À la date de rédaction, treize États membres étaient entrés dans la troisième phase en adoptant l'euro comme monnaie commune: la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et la Finlande. Chypre et Malte ont intégré la zone euro le 1er janvier 2008, portant à 15 le nombre d'États membres utilisant l'euro.

Tous les États membres de l'UEM ont la possibilité d'adopter l'euro. Toutefois, le Danemark et le Royaume-Uni ont décidé de rester en dehors de la zone euro. La Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Suède n'ont quant à elles fixé aucune date cible pour rejoindre la zone euro. L'adhésion à la zone euro repose sur une stabilité des taux de change pendant les deux années antérieures, au travers de l'adhésion au mécanisme de taux de change (MTC), mais également sur d'autres critères relatifs aux taux d'intérêts, au déficit public, au taux d'inflation et au ratio de la dette au PIB.

L'utilisation d'une monnaie commune a permis aux pays de la zone euro de supprimer les taux de change et de bénéficier par conséquent de coûts de transaction plus faibles. En outre, la taille du marché des pays de la zone euro favorisera vraisemblablement les investissements et les échanges.

Les pays ayant intégré la zone euro ont accepté d'autoriser la Banque centrale européenne (BCE) à déterminer et mettre en œuvre des politiques monétaires favorables au maintien de la stabilité des prix. Depuis l'adoption de l'euro en 1999, la BCE est entièrement responsable de la politique monétaire de l'ensemble de la zone euro. Elle fixe notamment les taux d'intérêts de référence et gère les réserves en devises étrangères de la zone euro. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) proche de, mais inférieur à, 2 % pour la zone euro à moyen terme (voir section 1.7 pour de plus amples détails sur les prix à la consommation). Les décisions de politique monétaire sont prises par le Conseil des gouverneurs qui se réunit chaque mois pour analyser et évaluer la situation économique et les risques menaçant la stabilité des prix et déterminer le niveau approprié des taux d'intérêt.

La BCE doit également veiller à ce que les paiements s'effectuent sans heurts sur les marchés financiers de l'UE. LA BCE et la Commission européenne travaillent ensemble à un projet d'espace unique de paiement en euros (SEPA). Ce dispositif vise à accélérer, d'ici à 2010, pratiquement toutes les formes de

paiements transfrontaliers effectués en euros, sans générer de coûts supplémentaires par rapport aux paiements sur le territoire national.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

La base de données d'Eurostat contient un certain nombre de séries de données relatives aux taux de change. On distingue trois domaines principaux:

- les données sur les taux de change bilatéraux entre les monnaies, notamment certains facteurs de conversion spéciaux pour les pays ayant adopté l'euro;
- les données sur les fluctuations dans le cadre du mécanisme des taux de change (MTC et MTC II) de l'UE;
- les données sur les indices de taux de change effectifs.

Les taux de change bilatéraux sont disponibles par rapport à l'euro; avant 1999, les taux de change étaient exprimés par rapport à l'écu (l'unité monétaire européenne). l'écu a cessé d'exister au 1er janvier 1999, remplacé par l'euro au taux de 1:1. À partir de cette date, les monnaies de la zone euro sont devenues des sous-divisions de l'euro, avec des taux de conversion fixés de manière irrévocable.

Les taux de change journaliers sont disponibles à partir de 1974 pour un grand nombre de monnaies. Ces valeurs journalières sont utilisées pour établir des moyennes mensuelles et annuelles. De même, les taux de fin de mois et de fin d'année sont également fournis pour le taux journalier du dernier jour ouvrable du mois ou de l'année.

Un taux d'intérêt se définit comme le coût ou prix d'un emprunt, ou le gain tiré d'un prêt. Il est habituellement exprimé en pourcentage annuel du montant emprunté. Les taux d'intérêt se distinguent soit par la période du prêt/de l'emprunt, soit par les parties impliquées dans la transaction (entreprises, consommateurs, administrations publiquesou opérations interbancaires).

Les taux d'intérêt des banques centrales sont des taux de référence clés, fixés par la BCE et les banques centrales nationales (pour les pays hors zone euro). Ces taux d'intérêt, également appelés taux d'intérêt officiels, constituent le principal instrument de politique monétaire des banques centrales.

Les taux d'intérêt à long terme font partie des critères de convergence (ou critères de Maastricht) pour l'Union économique et monétaire européenne. Les données s'appuient sur les rendements des obligations d'État sur le marché secondaire, avant déduction des impôts, ayant une durée résiduelle d'environ 10 ans.

Eurostat publie un certain nombre de taux d'intérêt à court terme pour différentes échéances: au jour le jour, de 1 à 12 mois. Le taux de l'argent au jour le jour désigne les dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable. Les taux présentés sont des taux de référence et généralement des taux interbancaires.

Eurostat publie plusieurs séries statistiques sur les taux d'intérêt:

- les taux d'intérêt à long terme: les rendements des obligations d'État à 10 ans et les taux d'intérêt utilisés pour le critère de Maastricht sur les taux d'intérêt à long terme;
- les taux d'intérêt des banques centrales: différents taux fixés par les banques centrales pour la conduite de la politique monétaire (taux de référence);
- les taux d'intérêt à court terme: taux de l'argent pour différentes échéances (au jour le jour, de 1 à 12 mois);
- les taux d'intérêt des banques de détail: taux d'intérêt des prêts et dépôts des banques commerciales (non harmonisés et séries historiques) et taux d'intérêt IFM harmonisés (taux d'intérêt des institutions financières monétaires);
- la convergence des taux d'intérêt: l'écart-type et le coefficient de variation: les crédits immobiliers aux ménages; les crédits aux sociétés non financières d'une durée supérieure à 1 an; les crédits aux sociétés non financières d'une durée inférieure à 1 an;
- les taux d'intérêt: données historiques des séries de taux d'intérêt des banques centrales, taux à court et long terme et taux d'intérêt de l'écu.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Il est important de noter que presque tous les montants présentés dans cette publication ont été convertis en euros (EUR). Ainsi, lors des comparaisons entre pays, il est nécessaire de tenir compte de l'influence possible des fluctuations monétaires sur l'évolution de certaines séries en particulier. La valeur de l'euro par rapport au yen ou au dollar s'est considérablement dépréciée en 1999 et 2000. Toutefois, ces dernières années, l'euro s'est considérablement réapprécié, au point d'atteindre des niveaux records face au yen en juillet 2007 (1 EUR = 166,76 JPY) et au dollar en octobre 2007 (1 EUR = 1,4227 USD).

À la fin de la dernière période de croissance économique rapide, les taux d'intérêt mondiaux ont commencé à chuter, de manière particulièrement marquée en 2001. Cette tendance s'est poursuivie dans la zone euro (et dans une certaine mesure aux États-Unis) en 2002 et 2003, à tel point que les taux d'intérêt sur les prêts officiels des banques centrales ont atteint leurs plus bas niveaux, notamment au Japon (où les pressions déflationnistes ont abouti à un taux d'intérêt proche de zéro).

En raison de signes annonciateurs d'une reprise économique, plusieurs hausses des taux ont été opérées aux États-Unis au cours de l'année 2004. Ces taux ont été confirmés en 2005 et 2006 et sont restés inchangés entre juin 2006 et septembre 2007, date à laquelle ils ont été ramenés à 4,75 % en prévision d'un éventuel ralentissement économique, notamment sur le marché de l'immobilier, à la suite des inquiétudes soulevées par la crise dite des «subprimes». Les taux d'intérêt européens ont suivi la même tendance. En effet, entre décembre 2005 et juin 2007, huit hausses individuelles des taux d'intérêts ont eu lieu, alors que la BCE resserrait sa politique monétaire. Par la suite, ces taux sont restés inchangés jusqu'en septembre 2007.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook - Quarterly

Données Internet

Taux de change

Taux de change bilatéraux

Fluctuations du MTC

Indices des taux de change effectifs

Taux de change d'anciennes monnaies nationales de la zone euro

Taux d'intérêt

Courbes de rendement de l'euro

Taux d'intérêt à long terme

Taux d'intérêt des banques centrales

Taux d'intérêt à court terme

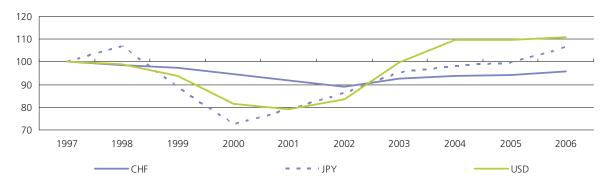
Taux d'intérêt des banques de dépôts

Convergence des taux d'intérêt

Taux d'intérêt: données historiques

Figure 1.21: Taux de change par rapport à l'euro (1)

(1997=100)



⁽¹⁾ CHF, franc suisse; JPY, yen japonais; USD, dollar des États-Unis; une réduction de la valeur de l'indice indique une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de la valeur de l'euro.

Source: Eurostat (tec00033), BCE

Les taux de change désignent le prix ou la valeur de la devise d'un pays par rapport à une autre devise. Ici, les taux de change sont ceux de l'euro publiés par la Banque centrale européenne. Avant 1999, les taux de change étaient ceux de l'ECU publiés par la Commission européenne.

Tableau 1.7: Taux de change par rapport à l'euro (1)

(1 EUR =... monnaie nationale)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Belgique	40,5332	40,6207	40,340	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	1,8910	1,96913	1,9558	1,9522	1,9482	1,9492	1,9490	1,9533	1,9558	1,9558
République tchèque	35,930	36,0487	36,884	35,599	34,068	30,804	31,846	31,891	29,782	28,342
Danemark	7,4836	7,4993	7,4355	7,4538	7,4521	7,4305	7,4307	7,4399	7,4518	7,4591
Allemagne	1,96438	1,96913	1,95583	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	15,713	15,7481	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466
Irlande	0,74752	0,78625	0,78756	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	309,355	330,731	325,763	336,63	340,75	-	-	-	-	-
Espagne	165,89	167,184	166,386	-	-	-	-	-	-	-
France	6,6126	6,6014	6,55957	-	-	-	-	-	-	-
Italie	1 929,3	1 943,6	1 936,3	-	-	-	-	-	-	-
Chypre	0,58243	0,57934	0,57884	0,57392	0,57589	0,5753	0,58409	0,58185	0,57683	0,57578
Lettonie	0,6594	0,66024	0,6256	0,5592	0,5601	0,5810	0,6407	0,6652	0,6962	0,6962
Lituanie	4,5362	4,4844	4,2641	3,6952	3,5823	3,4594	3,4527	3,4529	3,4528	3,4528
Luxembourg	40,5332	40,6207	40,340	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	211,654	240,573	252,77	260,04	256,59	242,96	253,62	251,66	248,05	264,26
Malte	0,4375	0,4350	0,4258	0,4041	0,4030	0,4089	0,4261	0,4280	0,4299	0,4293
Pays-Bas	2,21081	2,21966	2,20371	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	13,824	13,8545	13,760	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	3,71545	3,91647	4,2274	4,0082	3,6721	3,8574	4,3996	4,5268	4,0230	3,8959
Portugal	198,589	201,70	200,482	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	0,81085	0,99849	1,6345	1,9922	2,6004	3,1270	3,7551	4,0510	3,6209	3,5258
Slovénie	180,986	185,948	194,473	206,613	217,98	225,977	233,849	239,087	239,568	239,60
Slovaquie	38,1129	39,5407	44,123	42,602	43,300	42,694	41,489	40,022	38,599	37,234
Finlande	5,88064	5,98251	5,94573	-	-	-	-	-	-	-
Suède	8,65117	8,91593	8,8075	8,4452	9,2551	9,1611	9,1242	9,1243	9,2822	9,2544
Royaume-Uni	0,6923	0,67643	0,65874	0,60948	0,62187	0,62883	0,6920	0,67866	0,6838	0,68173
Croatie	:	:	7,58046	7,64316	7,4820	7,4130	7,5688	7,4967	7,4008	7,3247
ARY de Macédoine	56,526	60,961	60,618	60,725	60,913	60,979	61,262	61,323	61,309	61,189
Turquie	0,1718	0,2937	0,44724	0,57482	1,10242	1,43968	1,69485	1,77705	1,6771	1,8090
Islande	80,4391	79,6976	77,180	72,580	87,420	86,180	86,650	87,140	78,230	87,760
Norvège	8,01861	8,46587	8,3104	8,1129	8,0484	7,5086	8,0033	8,3697	8,0092	8,0472
Suisse	1,6440	1,6220	1,6003	1,5579	1,5105	1,4670	1,5212	1,5438	1,5483	1,5729
Japon	137,076	146,415	121,32	99,47	108,68	118,06	130,97	134,44	136,85	146,02
États-Unis	1,1340	1,12109	1,0658	0,9236	0,8956	0,9456	1,1312	1,2439	1,2441	1,2556

⁽¹⁾ L'euro a remplacé l'écu au 1 janvier 1999; le 1 janvier 2002, il a également remplacé les billets et les pièces de 12 monnaies nationales suite à l'introduction de l'euro au sein des membres de la zone euro (ZE-12); le 1 janvier 2007, l'euro est entré en circulation en Slovénie; le 1 janvier 2008, l'euro est entré en circulation à Chypres et à Malte.

Source: Eurostat (tec00033), BCE

Tableau 1.8: Taux d'intérêt

(en %)

	taux o	anques trales: d'intérêt s pour les orunts	Rendemer obligations - de converge l'UEM (crité Maastrich	critère ence de ère de	Taux d'intérê terme: t interbanc à trois m (moyenne a	aux aires nois	Taux d'intérêt à court terme: taux de l'argent au jour le jour (moyenne annuelle)			
	2001	2006 (2)	2001	2006	2001	2006	2001	2006 (3)		
EU-25	:	:	:	4,03	4,74	3,50	:	2,65		
Zone euro	4,25	4,50	5,00	3,84	4,26	3,08	4,38	2,84		
Belgique	-	-	5,13	3,81	-	-	-	-		
Bulgarie	:	:	:	4,18	5,06	3,69	3,64	2,79		
République tchèque	5,75	3,50	6,31	3,78	5,17	2,30	4,98	2,10		
Danemark	3,60	3,75	5,08	3,81	4,70	3,18	4,69	2,68		
Allemagne	-	-	4,80	3,76	-	-	-	-		
Estonie	:	:	10,15	4,30	5,31	3,16	3,93	1,97		
Irlande	-	-	5,01	3,76	-	-	-	-		
Grèce	-	-	5,30	4,07	-	-	-	-		
Espagne	-	-	5,12	3,78	-	-	-	-		
France	-	-	4,94	3,80	-	-	-	-		
Italie	-	-	5,19	4,05	-	-	-	-		
Chypre	5,50	4,50	7,63	4,13	5,93	3,37	5,16	2,92		
Lettonie	5,50	6,00	7,57	4,13	6,86	4,38	5,76	3,54		
Lituanie	5,50	:	8,15	4,08	5,93	3,11	4,11	2,88		
Luxembourg	-	-	4,86	3,92	-	-	-	-		
Hongrie	11,25	9,00	7,95	7,12	10,87	7,23	10,92	6,43		
Malte	4,80	4,75	6,19	4,32	4,93	3,49	4,44	3,37		
Pays-Bas	-	-	4,96	3,78	-	-	-	-		
Autriche	-	-	5,07	3,80	-	-	-	-		
Pologne	15,50	5,50	10,68	5,23	16,07	4,21	17,12	4,10		
Portugal	-	-	5,16	3,91	-	-	-	-		
Roumanie	35,00	8,75	:	7,23	41,28	8,09	37,84	7,04		
Slovénie	12,00	5,00	:	3,85	10,87	3,58	:	3,37		
Slovaquie	9,00	6,25	8,04	4,41	7,77	4,33	7,35	3,83		
Finlande	-	-	5,04	3,78	-	-	-	-		
Suède	4,50	3,75	5,11	3,70	4,12	2,57	4,08	2,10		
Royaume-Uni	4,00	5,00	5,01	4,37	5,04	4,85	5,09	4,73		
Turquie	58,94	17,50	:	<u>:</u>	:	:	93,04	15,05		
Japon	0,10	0,40	:	:	0,15	0,30	0,06	0,00		
États-Unis	1,75	5,25	:	:	3,77	5,20	3,88	3,22		

⁽¹⁾ L'indicateur pour l'Estonie représente les taux d'intérêt pour les nouveaux crédits aux sociétés non financières et aux ménages d'une durée de plus de 5 ans et libellés en EEK; toutefois, la majeure partie des créances sous-jacentes est sujette à des taux d'intérêt variables. L'indicateur pour le Luxembourg repose sur un panier d'obligations à long terme d'une échéance résiduelle moyenne proche de 10 ans; les obligations sont émises par un établissement de crédit privé.

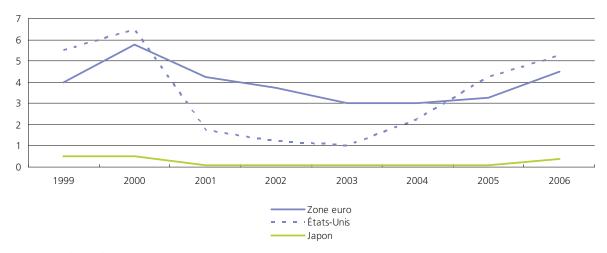
Source: Eurostat (irt_cb_a, irt_lt_mcby_a, tec00035 et tec00034), BCE, banques centrales nationales

Un taux d'intérêt est le coût ou prix d'un emprunt, ou le revenu tiré d'un prêt, normalement exprimé en pourcentage annuel du montant emprunté. Les taux interbancaires à trois mois s'appliquent aux dépôts ou emprunts entre banques à échéance initiale de trois mois. L'argent au jour le jour désigne les dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable.

⁽²⁾ Slovénie et Turquie, 2005.

⁽³⁾ EU-25, Estonie, Turquie, Japon et États-Unis, 2005.

Figure 1.22: Taux d'intérêt des banques centrales: taux d'intérêt officiels pour les emprunts (en %)



Source: Eurostat (irt_cb_a), BCE, banques centrales nationales

1.6 LES SALAIRES ET LE COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

INTRODUCTION

La mondialisation, le comportement des entreprises, les politiques de l'emploi et les modifications de la structure des marchés peuvent influencer la manière dont les marchés du travail évoluent. Le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre figurent parmi les indicateurs macroéconomiques utilisés par les décideurs politiques, les employeurs et les syndicats pour évaluer l'état de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne renouvelée, comme le soulignent les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi, deux lignes directrices clés permettent notamment de:

- «veiller à ce que l'évolution des salaires contribue à la stabilité macro-économique et à la croissance, et;
- assurer une évolution des coûts du travail et instaurer des mécanismes de fixation des salaires qui soient favorable à l'emploi au moyen des actions suivantes: encourager les partenaires sociaux, dans les domaines relevant de leur compétence, à mettre en place un cadre adéquat pour les négociations salariales permettant de tenir compte des défis à relever du point de vue de la productivité et du marché du travail, à tous les niveaux pertinents, et d'éviter les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes; examiner l'incidence sur l'emploi des coûts non salariaux du travail et, si besoin, en adapter la structure et le niveau, en particulier pour réduire la pression fiscale sur les personnes faiblement rémunérées» (26).

L'article 141, paragraphe 1, du traité CE pose le principe de l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et travailleurs féminins pour un même travail ou un travail de même valeur. La législation relative à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de travail tire son fondement juridique de l'article 141, paragraphe 3. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est un phénomène multidimensionnel qui peut être associé à un certain nombre d'effets notamment sur la composition de la main-d'œuvre, la rémunération et la sélection du personnel. Les disparités hommesfemmes ne se limitent pas au salaire. Le principe d'égalité de traitement a été élargi afin de couvrir différents aspects liés à l'emploi, dont l'égalité d'accès au travail indépendant, les conditions de travail et la formation professionnelle. Les mesures politiques dans ce domaine sont conçues pour tenir compte des différences de taux de participation au marché du travail entre les hommes et les femmes, des structures de carrière, des structures salariales, des politiques de promotion et de la concentration des femmes dans les secteurs et métiers faiblement rémunérés.

(26) Pour plus d'informations: http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c11323.htm.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les coûts de la main-d'œuvre désignent les dépenses engagées par l'employeur pour employer son personnel. Ses composantes et leurs éléments sont définis dans le règlement (CE) n° 1737/2005 de la Commission du 21 octobre 2005 modifiant le règlement (CE) n° 1726/1999 concernant la définition et la transmission des informations sur le coût de la main-d'œuvre qui applique le règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre. Les données se rapportent à trois grands indicateurs:

- le coût annuel moyen de la main-d'œuvre, défini comme le coût total de la main-d'œuvre par mois, divisé par le nombre correspondant de salariés et exprimé en unités à plein temps;
- le coût horaire moyen de la main-d'œuvre, défini comme le coût total de la main-d'œuvre divisé par le nombre correspondant d'heures de travail;
- la structure des coûts de la main-d'œuvre (salaires et traitements, cotisations sociales à la charge des employeurs et autres coûts de la main-d'œuvre), exprimée en pourcentage des coûts de la main-d'œuvre totaux.

Les salaires bruts constituent la part la plus importante des coûts de la main-d'œuvre - les informations sont fournies sur les salaires annuels bruts moyens. Ils couvrent la rémunération en numéraire directement versée par l'employeur, avant les déductions d'impôts et les cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés et retenues par l'employeur. Sont comprises toutes les primes, qu'elles soient ou non payées régulièrement (13ème ou 14ème mois, primes de vacances, participation aux bénéfices, indemnités pour congé non pris, commissions occasionnelles, etc.). Les données concernent les salariés à temps plein travaillant dans le secteur des «industries et services» (sections C à K de la NACE). L'unité statistique est l'entreprise ou l'unité locale. La population comprend toutes les unités employant des salariés même si, actuellement, cette population se limite toujours dans la plupart des pays aux unités comptant au moins 10 salariés.

Les salaires nets sont dérivés de la rémunération brute et représentent la part de la rémunération que les salariés peuvent effectivement dépenser. Par rapport aux salaires bruts, les salaires nets ne comprennent pas les cotisations de sécurité sociale et les impôts, mais incluent les allocations familiales.

L'écart de rémunération entre hommes et femmes désigne l'écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population cible comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum quinze heures par semaine.



Les salaires minima sont entérinés par la loi et s'appliquent à la majorité des salariés à temps plein sur l'ensemble du territoire de chaque pays. Le salaire minimum est un montant brut, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales. Dans la plupart des pays, le salaire minimum est convenu selon un taux horaire ou mensuel. Parmi les pays où cela est le cas, on relève les exceptions suivantes:

- en France: salaire minimum horaire * 169 heures par mois;
- en Irlande et au Royaume-Uni: salaire minimum horaire * 39 heures par semaine * 52/12.

En ce qui concerne la Grèce, l'Espagne et le Portugal, où 14 mois sont payés par an, le salaire minimum mensuel est multiplié par 14/12.

Le «coin fiscal» sur les coûts salariaux désigne le total de l'impôt sur les salaires bruts et des cotisations de sécurité sociale à charge du salarié et de l'employeur, exprimé en pourcentage du coût total du travail du salarié. Cet indicateur structurel est uniquement disponible pour les personnes célibataires sans enfant dont le salaire équivaut à 67% du salaire moyen d'un travailleur moyen des sections C à K de la NACE (correspondant à l'économie marchande).

Le «piège à chômage» mesure quel pourcentage de la rémunération brute est «absorbé» des suites de l'accroissement des taux d'imposition et des cotisations sociales et de la perte des allocations de chômage et autres prestations lorsqu'un chômeur retrouve du travail. Ce paramètre se définit par la différence entre les salaires bruts et l'accroissement du revenu net après le passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi, exprimée en pourcentage des salaires bruts. Cet indicateur structurel est uniquement disponible pour les personnes célibataires sans enfant dont le salaire équivaut à 67 % du salaire moyen d'un travailleur moyen des sections C à K de la NACE.

Le «piège des bas salaires» mesure quel pourcentage de la rémunération brute est «absorbé» des suites de l'effet combiné de l'accroissement des taux d'imposition et des cotisations sociales et de la perte éventuelle de toute allocation, lorsque la rémunération brute augmente de 33 % à 67 % du salaire moyen d'un travailleur moyen appartenant aux sections C à K de la NACE. Cet indicateur est disponible pour les personnes seules sans enfant et pour les couples mariés à un seul salaire ayant deux enfants âgés entre 6 et 11 ans.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

La moyenne des salaires annuels bruts des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés atteignait 29 247 euros dans l'EU-27 en 2005, variant de 47 529 euros au Danemark, valeur maximale, à 1 978 euros en Bulgarie. Une analyse plus détaillée des activités de l'industrie et des services couvertes par les sections C à K peut être réalisée pour l'EU-15.

Malgré des progrès, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes demeure important dans l'UE. Dans l'EU-27, les femmes étaient rémunérées 15 % de moins que leur homologues masculins en 2006. En Belgique, en Irlande, en Italie, à Malte, au Portugal et en Slovénie, l'écart de rémunération se situait en dessous des 10 %, tandis qu'il dépassait les 20 % en Allemagne, en Estonie, à Chypre et en Slovaquie. Divers facteurs peuvent contribuer à ces écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, tels que les différences dans les taux de participation au marché du travail, dans les emplois et les activités où la présence masculine ou féminine tend à être prédominante, dans les rapports des hommes et des femmes au travail à temps partiel, ainsi que dans l'attitude des services du personnel au sein des organismes publics et privés vis-à-vis des évolutions de carrière et des congés de maternité/non rémunérés.

Le salaire social minimum varie également considérablement entre les États membres et reflète d'une certaine manière les niveaux des prix dans chaque économie, le salaire minimum le plus élevé étant enregistré au Luxembourg (1 570 euros par mois) et le plus bas en Bulgarie et en Roumanie (respectivement 92 euros et 121 euros). La part des personnes employées à plein temps et rémunérées au salaire minimum est en général relativement faible. Selon les dernières données disponibles, cette proportion a toutefois dépassé les 10 % en Bulgarie, en France et au Luxembourg.

La structure des coûts de la main-d'œuvre au sein des États membres présentait des différences très marquées en 2005. En effet, l'importance relative des salaires et traitements variait de moins de 70 % du coût total de la main-d'œuvre en Belgique, en France, en Italie (2002), en Hongrie et en Suède, à plus de 83 % au Danemark, à Chypre, au Luxembourg et à Malte. Une proportion relativement élevée des cotisations de sécurité sociale et d'autres coûts non salariaux dans le coût de la main-d'œuvre peut dissuader les employeurs d'embaucher à moins qu'ils ne soient absolument certains de leurs besoins en personnel.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook – Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Vue d'ensemble d'économie

Économie – Indicateurs structurels

Économie – Euro-indicateurs

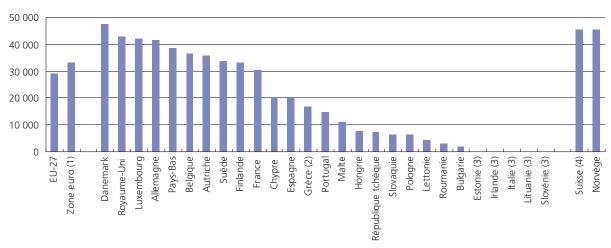
Comptes nationaux (PIB compris)

Comptes nationaux annuels

Comptes nationaux trimestriels

Figure 1.23: Salaires dans l'industrie et les services (salaires annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés), 2005





- (1) ZE-12
- (2) 2004
- (3) Non disponible.
- (4) 2003.

Source: Eurostat (tec00030)

Le revenu brut désigne la rémunération (traitements et salaires) en espèces versée directement au salarié, avant déduction des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés. Les données concernent les salariés à temps plein travaillant dans le secteur des industries et services.



Tableau 1.9: Salaires dans l'industrie et les services (salaires annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés)

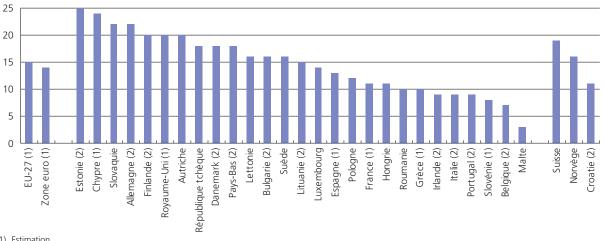
(en euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	:	:	:	:	:	27 948	30 142	30 349	28 454	29 247	:
Zone euro	:	:	:	:	28 786	29 588	30 379	31 089	32 481	33 176	:
Belgique	29 131	28 901	29 616	30 701	31 644	33 109	34 330	34 643	35 704	36 673	37 674
Bulgarie	:	896	1 2 1 6	1 330	1 436	1 518	1 588	1 678	1 784	1 978	:
République tchèque	:	:	:	:	:	:	6 016	6 137	6 569	7 405	8 284
Danemark	36 376	36 235	37 209	39 515	40 962	41 661	43 577	44 692	46 122	47 529	:
Allemagne	35 254	35 093	35 432	36 228	37 319	38 204	39 153	40 056	40 954	41 694	42 382
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	11 917	12 605	13 210	13 926	14 721	15 431	16 278	16 739	:	:	:
Espagne	16 043	16 192	16 528	17 038	17 432	17 768	18 462	19 220	19 828	20 439	21 150
France	25 089	25 545	25 777	26 339	26 712	27 418	28 185	28 847	29 608	30 521	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	12 980	14 021	14 709	15 161	16 335	16 948	17 740	18 406	19 290	20 549	21 310
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	3 806	4 246	5 211
Lituanie	1 597	2 286	2 799	3 017	:	:	:	:	:	:	:
Luxembourg	:	32 600	33 337	34 462	35 875	37 745	38 442	39 587	40 575	42 135	43 621
Hongrie	3 158	3 543	3 686	3 770	4 172	4 898	5 846	6 196	7 099	7 798	7 840
Malte	9 287	10 114	10 713	11 581	12 553	13 320	13 460	13 603	11 926	11 180	:
Pays-Bas	28 140	28 061	29 189	30 426	31 901	33 900	35 200	36 600	37 900	38 700	:
Autriche	:	:	:	:	:	:	:	:	34 995	36 032	:
Pologne	3 076	:	4 156	5 310	:	7 509	:	:	6 230	6 270	:
Portugal	:	:	:	:	12 620	13 338	13 322	13 871	14 253	14 715	:
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:	2 414	3 155	3 713
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovaquie	:	3 179	3 292	3 125	3 583	3 837	4 582	4 944	5 706	6 374	7 040
Finlande	23 883	24 005	24 944	25 739	27 398	28 555	29 916	30 978	31 988	33 290	34 081
Suède	:	:	:	:	31 621	30 467	31 164	32 177	33 620	34 049	35 084
Royaume-Uni	:	:	29 370	32 269	37 677	39 233	40 553	38 792	41 253	42 866	:
Islande	:	:	:	32 311	37 638	34 101	36 764	:	:	:	:
Norvège	:	:	31 456	33 741	36 202	38 604	43 736	42 882	42 224	45 485	47 221
Suisse	42 194	:	40 727	:	43 683	:	48 498	:	45 760	:	:

Source: Eurostat (tec00030)

Figure 1.24: Écart de rémunération entre hommes et femmes - rémunérations des femmes inférieures à celles des hommes, 2006

(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



(1) Estimation.

(2) 2005.

Source: Eurostat (tsiem030)

L'écart de rémunération entre hommes et femmes est donné comme l'écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum 15 heures par semaine.

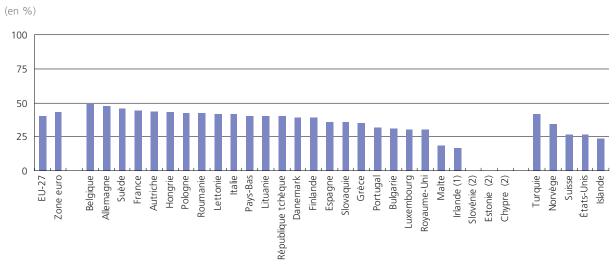
Tableau 1.10: Salaire minimum et proportion de salariés rémunérés au salaire minimum

			alaire m (en EUF		1			•	de salaı ıu salair	-		-
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Belgique	1 163	1 163	1 186	1 210	1 234	1 259	:	:	:	:	:	:
Bulgarie	51	56	61	77	82	92	5,1	:	:	16,0	14,6	:
République tchèque	:	199	207	235	261	280	2,0	2,0	2,0	2,0	2,3	:
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Estonie	118	138	159	172	192	230	6,9	6,4	5,7	4,8	:	:
Irlande	1 009	1 073	1 073	1 183	1 293	1 462	2,1	3,1	3,1	3,3	3,3	:
Grèce	552	605	631	668	668	658	:	:	:	:	:	:
Espagne	516	526	537	599	631	666	0,8	0,9	0,8	0,8	1,0	:
France	1 126	1 154	1 173	1 197	1 218	1 280	14,0	13,4	15,6	16,8	15,1	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	107	116	121	116	129	172	15,4	13,6	13,6	12,0	8,9	:
Lituanie	120	125	125	145	159	203	8,8	10,2	12,1	10,3	8,5	:
Luxembourg	1 290	1 369	1 403	1 467	1 503	1 570	15,1	16,9	18,0	11,0	11,0	10,9
Hongrie	202	212	189	232	247	262	11,4	8,1	8,0	8,0	7,8	:
Malte	552	534	542	557	580	585	3,5	1,1	1,5	1,5	1,5	1,5
Pays-Bas	1 207	1 249	1 265	1 265	1 273	1 317	2,3	2,2	2,1	2,2	:	:
Autriche	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pologne	212	201	177	205	234	246	4,0	:	4,5	2,9	2,3	:
Portugal	406	416	426	437	450	470	4,0	5,7	5,3	4,7	4,2	:
Roumanie	62	73	69	72	90	121	8,9	12,2	12,0	9,7	8,2	:
Slovénie	:	451	471	490	512	522	2,6	2,7	2,0	2,8	2,5	:
Slovaquie	114	133	148	167	183	217	0,1	0,4	1,9	1,7	1,9	:
Finlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Suède	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	1 118	1 106	1 083	1 197	1 269	1 356	1,8	1,2	1,4	1,8	1,9	:
Turquie	:	189	240	240	331	330	:	:	:	:	:	:
États-Unis	1 001	877	727	666	753	665	1,5	1,4	1,4	1,3	1,1	:

Source: Eurostat (tps00155 et tps00156)

Les salaires minima sont entérinés par la loi et s'appliquent à la majorité des salariés à temps complet sur tout le territoire de chaque pays. Le salaire minimum est un montant brut, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales salariales. Ces déductions varient d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, le salaire national minimum est convenu sous la forme d'un taux mensuel.

Figure 1.25: Taux de prélèvement sur les bas salaires: poids de la fiscalité sur le coût de la maind'œuvre, 2006

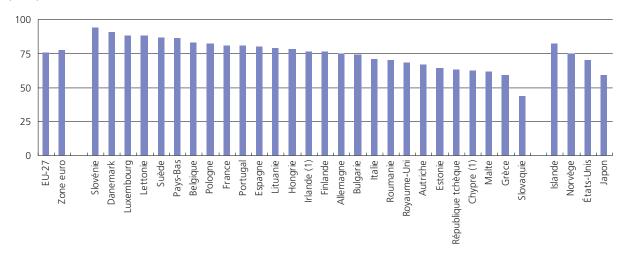


(1) Disponible uniquement sur la base du travailleur moyen affecté à la production et non sur la base du travailleur moyen.
(2) Non disponible.

Source: Eurostat (tsiem041), OCDE, services de la Commission

Le poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre mesure la charge fiscale relative pour un salarié avec bas salaire.

Figure 1.26: Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège à chômage, 2006 (en %)



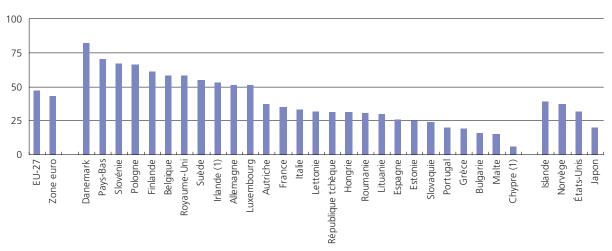
(1) Disponible uniquement sur la base du travailleur moyen affecté à la production et non sur la base du travailleur moyen.

Source: Eurostat (tsiem042), OCDE, services de la Commission

Le piège du chômage mesure quel pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi), est absorbé par suite des effets combinés de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale et de la perte des allocations. Cet indicateur couvre les personnes célibataires sans enfants qui gagnent, lorsqu'elles travaillent, 67 % du salaire moyen.

Figure 1.27: Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège des bas salaires - célibataire sans enfant, 2006





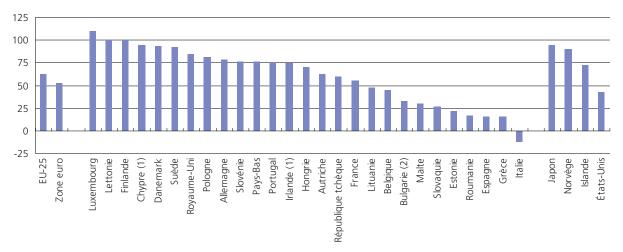
(1) Disponible uniquement sur la base du travailleur moyen affecté à la production et non sur la base du travailleur moyen.

Source: Eurostat (tsiem042), OCDE, services de la Commission

L'indicateur piège des bas salaires mesure quel pourcentage de la rémunération brute est absorbé par d'une part l'accroissement des taux d'imposition et d'autre part la diminution ou la perte des allocations, lorsque la rémunération brute d'une personne seule sans enfant augmente de 33 % à 67 % du salaire moyen.

Figure 1.28: Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège des bas salaires - couple à un seul salaire ayant deux enfants, 2006

(en %)



(1) Disponible uniquement sur la base du travailleur moyen affecté à la production et non sur la base du travailleur moyen.

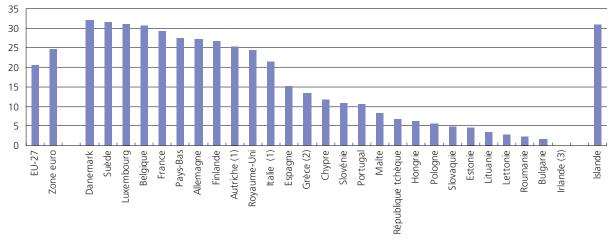
(2) 2005

Source: Eurostat (tsiem044), OCDE, services de la Commission

L'indicateur piège des bas salaires mesure quel pourcentage de la rémunération brute est absorbé par d'une part l'accroissement des taux d'imposition et d'autre part la diminution ou la perte des allocations, lorsque la rémunération brute du salarié d'un couple avec 2 enfants (âgé de 4 et 6 ans) augmente de 33 % à 67 % du salaire moyen.

Figure 1.29: Coût de la main-d'œuvre (coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés), 2005

(en euros)



(1) 2004.

(2) 2003.

(3) Non disponible.

Source: Eurostat (tec00028)

Les coûts horaires de la main-d'œuvre correspondent aux coûts annuels de la main-d'œuvre divisés par le nombre d'heures travaillées durant l'année.



Tableau 1.11: Coût de la main-d'œuvre (coût de la main-d'œuvre horaire moyen dans l'industrie et les services des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés) (1) (en euros)

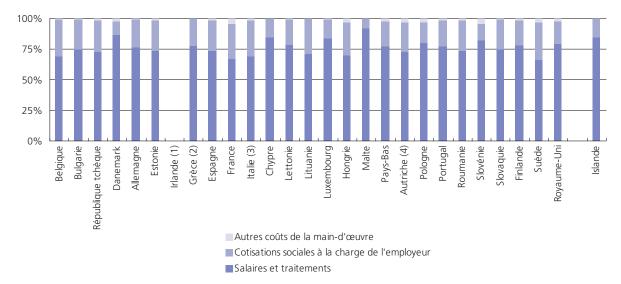
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	16,17	16,99	17,09	17,80	18,32	18,76	19,44	19,66	20,39	20,53	:
Zone euro	19,39	19,74	19,86	20,31	21,18	21,69	22,42	22,96	23,77	24,71	:
Belgique	:	:	:	:	26,61	27,89	29,17	29,58	30,29	30,73	:
Bulgarie	:	:	1,11	1,22	1,23	1,29	1,32	1,39	1,45	1,55	:
République tchèque	2,80	2,97	3,23	3,41	3,86	4,64	5,39	5,47	5,85	6,63	7,14
Danemark	:	23,40	24,63	25,92	26,53	28,54	29,06	30,30	30,70	31,98	:
Allemagne	22,90	23,30	23,60	24,00	25,00	25,60	26,20	26,80	26,90	27,20	27,70
Estonie	1,85	2,13	2,42	2,60	2,85	3,22	3,67	4,01	4,24	4,67	5,49
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	9,26	9,77	9,77	10,60	10,98	11,62	12,46	13,37	:	:	:
Espagne	14,43	14,19	14,13	14,22	14,22	13,07	13,63	14,21	14,76	15,22	15,77
France	22,09	22,52	22,94	23,57	24,84	26,00	27,04	27,68	28,46	29,29	30,31
Italie	17,59	18,92	18,30	18,68	18,99	19,27	19,99	20,64	21,39	:	:
Chypre	7,25	7,83	8,19	8,41	9,10	9,43	9,91	10,68	11,10	11,65	11,98
Lettonie	:	1,59	1,71	1,85	2,22	2,29	2,39	2,37	2,52	2,77	3,41
Lituanie	1,32	1,68	1,95	2,16	2,63	2,76	2,90	3,10	3,22	3,56	4,21
Luxembourg	21,38	21,26	21,56	22,52	24,48	25,39	26,21	27,02	29,97	31,10	31,98
Hongrie	2,86	3,15	3,02	3,14	3,63	4,04	4,91	5,10	5,54	6,14	6,34
Malte	:	:	:	:	:	:	7,59	7,77	7,77	8,35	:
Pays-Bas	20,39	19,13	20,18	21,14	22,31	23,88	25,19	26,45	27,23	27,41	:
Autriche	21,96	21,90	22,38	23,21	22,87	23,88	24,93	:	25,32	:	:
Pologne	2,95	3,38	3,73	4,05	4,48	5,30	5,27	4,70	4,74	5,55	6,03
Portugal	7,18	7,40	7,60	7,99	8,13	8,60	9,10	9,60	10,20	10,60	10,97
Roumanie	:	:	:	:	1,41	1,55	1,67	1,60	1,76	2,33	2,68
Slovénie	7,35	7,90	8,51	8,94	8,98	9,58	9,70	10,54	10,41	10,76	:
Slovaquie	2,16	2,61	2,91	2,76	3,07	3,26	3,59	4,02	4,41	4,80	5,33
Finlande	20,25	20,30	20,40	21,37	22,10	23,59	23,82	24,78	25,34	26,70	27,39
Suède	23,12	23,79	23,99	25,43	28,56	27,41	28,73	30,43	31,08	31,55	32,16
Royaume-Uni	14,22	17,69	19,16	20,84	23,71	24,51	25,24	23,56	24,71	24,47	:
Islande	:	:	:	:	:	:	21,95	23,76	25,22	30,82	32,37
Suisse	:	:	:	:	30,59	:	34,16	:	32,82	:	:

⁽¹⁾ Rupture des séries: Pays-Bas, 1997; Lituanie, 2000; Espagne, 2001; Malte, 2003.

Source: Eurostat (tec00028)

1 L'économie

Figure 1.30: Ventilation du coût de la main-d'œuvre au sein de l'économie marchande, 2005 (en % du coût total de la main-d'œuvre)

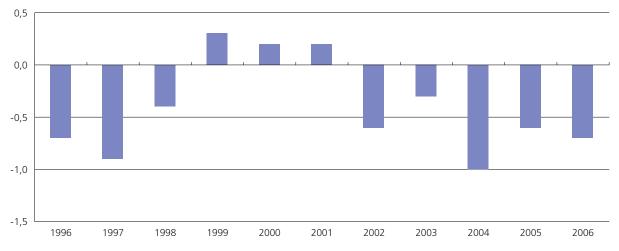


- (1) Non disponible.
- (2) 2003.
- (3) 2002.
- (4) 2004.

Source: Eurostat (tps00113, tps00114 et tps00115)

Les coûts de la main-d'œuvre sont toutes les dépenses à la charge des employeurs pour employer le personnel. Ils incluent l'indemnité de l'employé (incluant les salaires, les salaires comptants et en nature, la cotisation de sécurité sociale des employeurs), les coûts de la formation professionnelle, toute autre dépense telle que le coût de recrutement, la dépense sur des vêtements de fonction et les taxes sur l'emploi considérées comme les coûts de la main-d'œuvre sans toutes les subventions reçues.

Figure 1.31: Croissance du coût de la main-d'œuvre (croissance réelle du coût unitaire de la main-d'œuvre: rémunération des salariés en prix courants divisée par le nombre total de salariés), EU-27 (en % de variation par rapport à l'année précédente)



Source: Eurostat (tsieb050)

Cet indicateur dérivé compare la rémunération par employé et la productivité [produit intérieur brut (PIB) par emploi] pour montrer comment la rémunération des employés est liée à la productivité de leur main-d'oeuvre. C'est le rapport entre combien chaque travailleur est payé et la valeur qu'il produit par son travail. Son taux de croissance est destiné à donner une impression des dynamiques de la participation du facteur travail dans la création de valeur ajoutée. Il est à noter que les variables utilisées au numérateur (rémunération, employés) se réfèrent à la main-d'œuvre employée uniquement, alors que celles utilisées au dénominateur (PIB, emploi) se réfèrent à toute la main-d'd'œuvre, travailleurs indépendants inclus.



1.7 LES PRIX À LA CONSOMMATION

INTRODUCTION

L'évolution des prix des biens et des services de consommation est généralement désignée par l'expression «taux d'inflation». Cet indicateur mesure la baisse du niveau de vie générée par l'inflation des prix et fait partie des statistiques économiques les mieux connues du grand public.

La stabilité des prix est un des objectifs principaux de la Banque centrale européenne (BCE) pour qui le taux d'inflation sert d'indicateur essentiel à la gestion de la politique monétaire de la zone euro. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) inférieure à, mais proche de 2 % pour la zone euro (à moyen terme).

Les IPCH sont des indicateurs économiques élaborés pour mesurer l'évolution dans le temps des prix des biens et des services de consommation acquis par les ménages. Ces indices permettent d'établir des mesures comparatives de l'inflation dans la zone euro, l'UE, l'Espace économique européen et pour chaque pays individuellement. Calculés selon une approche harmonisée et sur la base d'un ensemble de définitions unique, ils fournissent la mesure officielle de l'inflation des prix à la consommation dans la zone euro, laquelle est utilisée pour les besoins de la politique monétaire au sein de ladite zone et pour l'évaluation de la convergence de l'inflation, requise par les critères de Maastricht.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les IPCH sont présentés avec une année de référence commune, actuellement 2005=100. Habituellement, les indices sont utilisés pour refléter l'évolution des pourcentages de hausse/baisse des prix pour la période concernée. Bien que les taux de variation présentés dans cette publication soient des moyennes annuelles, les indices de base sont calculés mensuellement et publiés par Eurostat à la même fréquence, soit environ 14 à 16 jours après la fin du mois de référence, les séries débutant au milieu des années 1990.

Les IPCH couvrent pratiquement tous les biens et services susceptibles d'être acquis par les ménages sous forme de dépenses de consommation finale. Les logements occupés par leur propriétaire ne sont toutefois pas encore représentés dans les IPCH. Les différents biens et services sont classés d'après la nomenclature internationale des fonctions de consommation individuelle des ménages, appelée COICOP/IPCH. Au niveau le plus désagrégé, Eurostat publie une centaine de sous-indices qui peuvent être agrégés en catégories plus larges de biens et de services.

Il existe trois indices IPCH agrégés clés: l'indice des prix à la consommation de l'Union monétaire (IPCUM) pour la zone euro; l'indice des prix à la consommation européen (IPCE), couvrant l'ensemble des États membres; et l'indice des prix à la

consommation de l'Espace économique européen (IPCEEE), qui tient compte, en outre, de l'Islande et de la Norvège. Il convient d'observer que ces agrégats tiennent compte de l'évolution dans le temps des pays les composant au moyen d'une formule d'indice-chaîne. Par exemple, l'IPCUM n'intègre la Slovénie qu'à partir de 2007, année à partir de laquelle l'IPCE prend en compte la Bulgarie et la Roumanie.

En raison de la méthodologie d'estimation des IPCH, le poids des pays peut changer chaque année, le poids d'un pays étant fixé par la part de sa dépense de consommation finale des ménages dans l'agrégat géographique considéré. Concernant l'IPCE et l'IPCEEE, la dépense en monnaies nationales est convertie à l'aide des parités de pouvoirs d'achat.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Par rapport aux tendances historiques, les indices des prix à la consommation n'ont augmenté qu'à un rythme modéré au cours des deux dernières décennies. L'inflation dans l'UE a reculé pendant les années 1990, atteignant 1,2 % en 1999. Le rythme de la hausse des prix s'est ensuite stabilisé à environ 2 % par an entre 2000 et 2006. Cette évolution a été très semblable à celle observée aux États-Unis, alors que le Japon se distinguait par une inflation exceptionnellement basse, et souvent par une déflation (en d'autres termes une baisse des prix) au cours des dix dernières années.

En 2006, l'inflation la plus forte parmi les 25 États membres a été relevée en Lettonie et en Slovaquie (respectivement 6,6 % et 4,3 %). En ce qui concerne les deux pays ayant adhéré à l'UE en 2007, la Bulgarie enregistrait en 2006 une inflation encore plus importante avec 7,4 %, la Roumanie connaissant quant à elle un taux de 6,6 %. En général, parmi les dix pays ayant adhéré à l'UE en 2004, l'inflation s'établissait souvent un peu au-dessus de la moyenne de l'UE.

Le taux d'inflation général peut être ventilé afin d'examiner les indices des prix à la consommation relatifs aux biens et aux services qui le composent. Certains des prix les plus volatils sont enregistrés pour les postes liés au logement et à l'énergie. La croissance rapide des prix du pétrole et du gaz et le dynamisme général des marchés immobiliers se sont reflétés dans l'évolution annuelle des prix la plus récente. En effet, on observe en 2006 une croissance relativement rapide des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et autres combustibles (5,4 %), de l'éducation (4,0 %) et des transports (3,0 %). Les autres postes enregistrent une tendance baissière des prix qui a été confirmée en 2006 dans le secteur des articles d'habillement et chaussures (-0,6 %) et dans celui des communications (-2,5 %), le premier poste dépendant de plus en plus des importations, alors que les progrès technologiques et le renforcement de la concurrence ont imposé une baisse des prix dans le secteur des communications.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook - Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) – Petit guide de l'utilisateur Recueil de documents de référence sur l'IPCH

Sections dédiées du site web d'Eurostat

Indices des prix à la consommation harmonisés

Données Internet

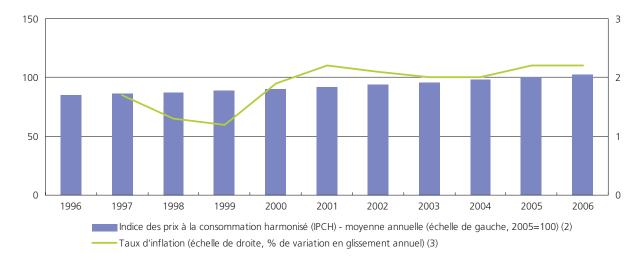
Indicateurs économiques principaux

Économie – Indicateurs structurels Économie – Euro-indicateurs

Prix

Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) Indices des prix à la consommation, 1985=100

Figure 1.32: Indice des prix à la consommation et taux d'inflation dans l'UE (1)



- (1) Les données font référence à l'agrégat communautaire officiel. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.
- (2) 1996-1998, estimations
- (3) 1996, non disponible; 1997-1999, estimations.

Source: Eurostat (tec00027 et tsieb040)

Les indices harmonisés des prix à la consommation ont été conçus pour permettre des comparaisons internationales de l'inflation des prix à la consommation. Ils sont notamment utilisés par la Banque centrale européenne pour étudier l'inflation de l'Union économique et monétaire, ainsi que pour évaluer la convergence de l'inflation comme l'exige l'article 121 du traité d'Amsterdam.

Tableau 1.12: Taux d'inflation

(% de variation en glissement annuel, basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU (1)	:	1,7	1,3	1,2	1,9	2,2	2,1	2,0	2,0	2,2	2,2
Zone euro (2)	:	1,6	1,1	1,1	2,1	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2
Belgique	:	1,5	0,9	1,1	2,7	2,4	1,6	1,5	1,9	2,5	2,3
Bulgarie	:	:	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	2,3	6,1	6,0	7,4
République tchèque	:	8,0	9,7	1,8	3,9	4,5	1,4	-0,1	2,6	1,6	2,1
Danemark	:	2,0	1,3	2,1	2,7	2,3	2,4	2,0	0,9	1,7	1,9
Allemagne	:	1,5	0,6	0,6	1,4	1,9	1,4	1,0	1,8	1,9	1,8
Estonie	:	9,3	8,8	3,1	3,9	5,6	3,6	1,4	3,0	4,1	4,4
Irlande	:	1,3	2,1	2,5	5,3	4,0	4,7	4,0	2,3	2,2	2,7
Grèce	:	5,4	4,5	2,1	2,9	3,7	3,9	3,4	3,0	3,5	3,3
Espagne	:	1,9	1,8	2,2	3,5	2,8	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6
France	:	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8	1,9	2,2	2,3	1,9	1,9
Italie	:	1,9	2,0	1,7	2,6	2,3	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2
Chypre	:	3,3	2,3	1,1	4,9	2,0	2,8	4,0	1,9	2,0	2,2
Lettonie	:	8,1	4,3	2,1	2,6	2,5	2,0	2,9	6,2	6,9	6,6
Lituanie	:	10,3	5,4	1,5	1,1	1,6	0,3	-1,1	1,2	2,7	3,8
Luxembourg	:	1,4	1,0	1,0	3,8	2,4	2,1	2,5	3,2	3,8	3,0
Hongrie	:	18,5	14,2	10,0	10,0	9,1	5,2	4,7	6,8	3,5	4,0
Malte	:	3,9	3,7	2,3	3,0	2,5	2,6	1,9	2,7	2,5	2,6
Pays-Bas	:	1,9	1,8	2,0	2,3	5,1	3,9	2,2	1,4	1,5	1,7
Autriche	:	1,2	0,8	0,5	2,0	2,3	1,7	1,3	2,0	2,1	1,7
Pologne	:	15,0	11,8	7,2	10,1	5,3	1,9	0,7	3,6	2,2	1,3
Portugal	:	1,9	2,2	2,2	2,8	4,4	3,7	3,3	2,5	2,1	3,0
Roumanie	:	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15,3	11,9	9,1	6,6
Slovénie	:	8,3	7,9	6,1	8,9	8,6	7,5	5,7	3,7	2,5	2,5
Slovaquie	:	6,0	6,7	10,4	12,2	7,2	3,5	8,4	7,5	2,8	4,3
Finlande	:	1,2	1,3	1,3	2,9	2,7	2,0	1,3	0,1	0,8	1,3
Suède	:	1,8	1,0	0,5	1,3	2,7	1,9	2,3	1,0	0,8	1,5
Royaume-Uni	:	1,8	1,6	1,3	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	2,1	2,3
Turquie	:	85,6	82,1	61,4	53,2	56,8	47,0	25,3	10,1	8,1	9,3
Islande	:	1,8	1,3	2,1	4,4	6,6	5,3	1,4	2,3	1,4	4,6
Norvège	:	2,6	2,0	2,1	3,0	2,7	0,8	2,0	0,6	1,5	2,5
Japon (3)	0,1	1,8	0,6	-0,3	-0,7	-0,7	-0,9	-0,3	0,0	-0,3	0,3
États-Unis (3)	3,0	2,3	1,6	2,2	3,4	2,8	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2

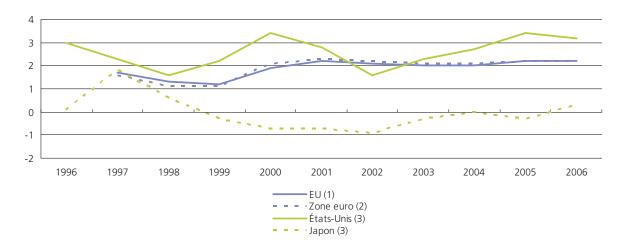
Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.
 Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.
 IPC national: pas strictement comparable à l'IPCH.

Source: Eurostat (tsieb040)

1 L'économie

Figure 1.33: Taux d'inflation

(% de variation en glissement annuel, basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé)

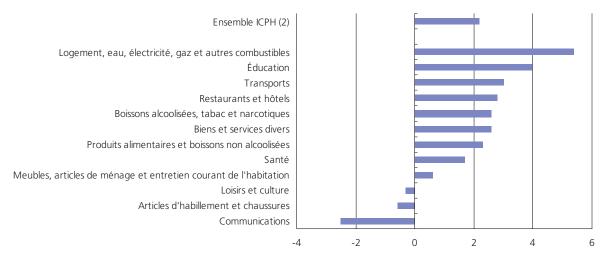


- Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne; 1996, non disponible; 1997-1999, estimations.
 Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de
- (2) Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne; 1996, non disponible; 1997, estimations.
- (3) IPC national: pas strictement comparable à l'IPCH; 2006, non disponible.

Source: Eurostat (tsieb040)

Figure 1.34: Indices des prix à la consommation harmonisés, taux de variation annuel dans l'UE, 2006 (1)

(en %)



- (1) Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.
- (2) Plus couramment appelé taux d'inflation.

Source: Eurostat (prc_hicp_aind et tsieb040)

1.8 LA CONVERGENCE DES PRIX

INTRODUCTION

La comparaison des variations des prix entre les pays ne dépend pas uniquement des fluctuations du niveau des prix, mais également des taux de change. Ensemble, ces deux facteurs influent sur la compétitivité des prix et des coûts de chaque État membre.

Avec l'entrée en vigueur de l'euro, on prête une plus grande transparence aux prix pratiqués dans les États membres partageant une monnaie commune, dans la mesure où les consommateurs peuvent comparer le prix des articles relativement aisément au-delà des frontières. Ces comparaisons, qui justifient d'un point de vue économique l'achat d'un bien ou d'un service dans un autre pays, ont entraîné un renforcement des échanges transfrontaliers. D'un point de vue économique, le prix sur le marché unique d'un bien donné ne devrait pas présenter de différences significatives selon la zone géographique, hormis celles pouvant être expliquées par des coûts de transport ou des impôts différents. Néanmoins, le prix de tous les biens et services ne convergent pas au même rythme. Par exemple, le rythme de convergence des prix du logement ne suit pas nécessairement celui des biens négociables. En effet, on observe au sein même de chaque pays des écarts importants (voire parfois croissants) entre les régions en matière de prix des logements mis en location ou en vente.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) évaluent les différences de niveau de prix entre les pays. Elles permettent de produire des indicateurs valables de niveau de volume ou de prix nécessaires pour effectuer des comparaisons entre pays. Les PPA sont des rapports de prix agrégés calculés à partir des comparaisons de prix d'un grand nombre de produits et de services. Les PPA sont utilisées:

- comme convertisseurs de monnaies pour générer des mesures de volume avec lesquelles on peut comparer les niveaux de performance économique, de bien-être économique, d'investissement, de consommation, de productivité globale et de dépenses publiques sélectionnées; ou
- comme mesures des prix avec lesquelles on peut comparer les niveaux de prix, la convergence des prix et la compétitivité.

Eurostat produit trois séries de données utilisant les PPA:

- niveaux et indices de dépenses finales réelles: ce sont des mesures de volume qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés. Au niveau du PIB, ils sont utilisés pour comparer la taille économique des pays;
- niveaux et indices de dépenses finales réelles par habitant: ce sont des mesures de volume standardisées qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés après ajustement des différences de nombre d'habitants entre pays. Au niveau du PIB, ils sont souvent utilisés pour comparer le bien-être économique des populations:
- niveaux de prix comparatifs: ce sont les ratios PPA/taux de change. Ces indices fournissent une comparaison des niveaux de prix des pays par rapport à la moyenne de l'UE. Si l'indice de niveau de prix est supérieur à 100, le pays concerné est relativement cher par rapport à la moyenne de l'UE et vice versa. Au niveau du PIB, ils fournissent une mesure des différences de niveaux de prix généraux entre les pays. Le coefficient de variation des niveaux de prix comparatifs sert d'indicateur de convergence des prix entre les États membres de l'UE

Les taux de change effectifs réels sont déflatés par les coûts salariaux unitaires nominaux. Cet indicateur relatif de prix et de coûts vise à évaluer la compétitivité d'un pays par rapport à ses principaux concurrents sur les marchés mondiaux. En effet, l'évolution de la compétitivité des coûts et des prix dépend à la fois des fluctuations du taux de change et des tendances de prix. Une double pondération des exportations est utilisée pour calculer l'indice, reflétant non seulement la lutte que se livrent les différents concurrents sur les marchés nationaux, mais également sur les marchés d'exportation. Une augmentation de l'indice signifie une perte de compétitivité.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les niveaux de prix relatifs de la consommation des ménages varient sensiblement entre les États membres. La moyenne de l'EU-27 étant définie à 100, les niveaux de prix comparatifs des États membres en 2006 variaient de 44,1 en Bulgarie à 139,4 au Danemark.

Ces dix dernières années, les niveaux des prix de l'EU-27 ont convergé. Le rythme de convergence des prix s'est quelque peu ralenti à partir de 2000, mais a de nouveau accéléré après 2003. Les niveaux des prix du pays affichant les prix les plus élevés étaient près de cinq fois supérieurs à ceux du pays présentant les prix les plus bas en 1996. En 2006, ce rapport n'était plus que de 3,2. L'étude du coefficient de variation des niveaux de prix comparatifs constitue une mesure plus fiable pour analyser la convergence des prix. Cet indicateur a reculé de 40,9 % en 1996 à 28.5 % en 2006.

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook – Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Eurostat-OECD Methodological manual on purchasing power parities

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Économie – Indicateurs structurels

Économie – Euro-indicateurs

Prix

Coefficients correcteurs

Parités de pouvoir d'achat

Statistiques monétaires et financières

Indice du pouvoir d'achat de l'euro/écu

Tableau 1.13: Niveaux des prix comparés

(dépenses de consommation finale des ménages y compris les impôts indirects, EU-27=100)

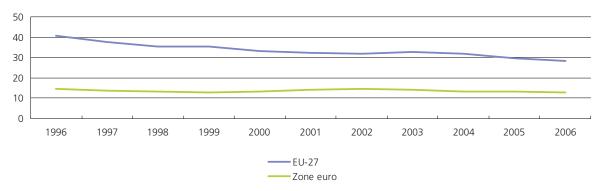
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Zone euro	107,2	104,0	102,8	102,2	100,5	101,0	101,1	103,5	103,7	102,7	102,6
Belgique	109,9	105,8	107,5	106,8	102,0	103,2	101,5	106,5	105,7	105,1	105,2
Bulgarie	27,3	34,0	37,5	37,9	38,7	41,0	40,8	40,7	41,7	42,4	44,1
République tchèque	43,8	44,4	47,4	46,4	48,1	50,0	57,1	54,5	54,9	58,1	60,7
Danemark	135,8	131,6	129,4	131,5	130,3	135,2	133,8	141,1	139,6	140,1	139,4
Allemagne	114,0	109,6	108,7	107,3	106,6	107,0	106,6	106,1	104,7	103,8	103,3
Estonie	49,6	50,8	54,1	56,9	57,3	61,1	60,8	62,0	62,8	64,3	67,0
Irlande	103,3	113,0	108,1	111,6	114,9	119,3	125,2	126,4	125,6	124,9	125,4
Grèce	85,8	87,6	85,7	88,3	84,8	82,3	80,2	85,9	87,3	88,3	89,2
Espagne	90,7	86,9	85,5	86,0	85,0	85,4	84,6	88,3	90,9	92,0	93,2
France	117,1	112,0	110,7	109,3	105,9	104,1	103,5	110,0	110,5	107,6	107,1
Italie	99,2	99,7	97,9	98,2	97,5	99,7	102,7	103,6	105,2	104,4	104,4
Chypre	86,2	86,6	87,1	87,4	88,1	88,9	89,1	90,9	90,6	89,1	89,5
Lettonie	42,8	47,8	49,2	52,3	58,8	59,0	57,0	54,4	55,5	56,3	58,8
Lituanie	36,4	43,2	45,6	46,8	52,7	54,1	54,2	52,3	53,1	54,6	56,4
Luxembourg	108,9	106,6	104,2	102,9	101,5	103,5	102,1	103,2	105,1	104,6	105,1
Hongrie	44,3	46,4	45,7	47,1	49,2	52,9	57,4	58,2	61,6	63,2	60,0
Malte	67,0	68,7	69,4	70,5	73,3	74,8	74,6	72,0	72,8	72,8	73,5
Pays-Bas	107,3	103,4	102,1	102,7	100,0	103,0	102,9	107,8	106,0	104,6	104,2
Autriche	111,7	107,1	105,3	104,9	101,9	104,8	103,4	103,3	103,1	101,9	101,3
Pologne	50,6	51,8	53,5	51,9	57,9	64,8	61,2	54,4	53,2	61,7	62,9
Portugal	83,0	82,5	84,0	83,4	83,0	84,4	86,3	86,0	86,7	85,0	85,5
Roumanie	30,0	34,7	43,2	37,9	42,5	41,7	43,0	43,4	44,3	55,5	58,5
Slovénie	72,5	72,4	74,1	74,1	72,9	73,9	74,4	76,2	75,4	75,6	75,8
Slovaquie	40,3	41,6	41,9	40,5	44,4	43,4	44,8	50,7	54,9	55,8	58,2
Finlande	127,9	125,0	123,0	122,3	120,9	124,8	123,9	126,6	123,8	123,5	122,5
Suède	134,7	131,6	127,0	126,4	127,6	119,9	121,7	123,5	121,8	118,5	117,9
Royaume-Uni	92,6	107,6	112,2	115,6	120,0	116,8	117,1	107,8	107,9	109,2	110,2
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	64,8	65,9	68,3	71,4
ARY de Macédoine	:	:	:	:	:	:	:	43,9	44,1	43,9	43,9
Turquie	:	:	:	56,0	62,5	47,7	51,6	57,2	59,0	68,1	68,0
Islande	117,9	120,8	124,7	126,7	144,0	127,9	134,6	138,4	138,0	153,4	141,8
Norvège	133,0	136,6	131,0	134,3	137,7	141,8	151,2	142,1	134,9	140,8	140,5
Suisse	146,5	135,8	136,4	139,7	142,6	146,3	146,7	143,8	139,9	137,0	133,3

Source: Eurostat (tsier011)

Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaies nationales en une monnaie commune appelée standard de pouvoir d'achat (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Le ratio est exprimé par rapport à la moyenne de l'UE (EU-27=100). Si l'indice des niveaux des prix comparés d'un pays est supérieur (inférieur) à 100, le pays concerné est relativement cher (bon marché) par rapport à la moyenne de l'UE.

Figure 1.35: Convergence des prix entre les États membres de l'UE

(en %, coefficient de variation des niveaux de prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les impôts indirectes)



Source: Eurostat (tsier012)

Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaies nationales en une monnaie commune appelée standard de pouvoir d'achat (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Si le coefficient de variation des niveaux de prix comparés pour l'UE diminue (augmente) dans le temps, les niveaux des prix nationaux dans les États membres convergent (divergent).

Tableau 1.14: Compétitivité internationale en termes de prix (taux de change effectif réel) (1999=100)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27	112,7	106,9	108,0	100,0	89,3	91,4	97,1	109,1	115,7	114,1	114,8
Zone euro	119,5	107,7	105,0	100,0	89,3	90,2	93,6	103,8	106,7	104,2	103,3
Belgique (1)	107,0	101,3	101,4	100,0	95,0	97,3	98,4	101,3	101,1	101,9	101,5
Bulgarie	66,5	73,2	102,4	100,0	85,8	94,1	93,5	97,2	97,2	96,2	98,8
République tchèque	91,8	95,1	100,5	100,0	101,6	110,0	127,7	129,7	131,4	137,9	143,6
Danemark	101,3	98,2	100,6	100,0	94,0	97,0	99,8	105,1	106,3	105,4	107,0
Allemagne	112,7	104,1	102,9	100,0	93,7	92,2	92,5	96,7	97,1	93,8	91,4
Estonie	86,3	87,8	93,8	100,0	93,8	94,6	96,1	104,0	108,5	109,0	114,0
Irlande	109,4	108,3	105,1	100,0	94,8	97,5	99,0	106,9	114,2	116,9	119,4
Grèce	97,5	101,7	98,9	100,0	93,0	90,6	95,5	98,3	102,1	103,5	105,0
Espagne	105,5	101,0	101,2	100,0	97,4	98,4	100,2	105,2	107,8	108,0	109,6
France	109,2	103,4	102,4	100,0	94,6	94,9	97,3	101,9	103,3	103,3	104,8
Italie	105,6	106,9	102,4	100,0	94,1	95,3	98,7	106,7	110,0	110,7	112,0
Chypre	106,7	106,3	102,5	100,0	97,3	97,7	101,8	113,6	114,5	114,3	115,0
Lettonie	87,2	96,8	95,7	100,0	102,5	98,2	92,7	90,3	92,3	99,7	111,6
Lituanie	73,3	90,9	96,6	100,0	100,6	98,1	102,8	106,3	109,9	110,5	116,1
Luxembourg (2)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Hongrie	103,1	107,8	103,5	100,0	103,4	114,9	129,9	133,9	142,5	145,0	136,6
Malte	101,0	100,1	102,2	100,0	95,1	102,2	103,2	112,2	115,0	112,8	111,4
Pays-Bas	103,4	99,4	100,9	100,0	98,0	101,2	105,2	110,2	110,5	108,4	106,5
Autriche	107,0	102,4	101,8	100,0	95,2	93,9	93,6	96,1	95,8	94,9	94,6
Pologne	99,0	102,6	106,6	100,0	106,1	121,0	110,7	94,3	89,4	99,9	104,8
Portugal	100,1	99,7	100,3	100,0	100,0	102,9	105,4	110,2	110,4	110,3	109,9
Roumanie	79,1	78,5	124,2	100,0	137,9	141,4	135,2	131,7	132,0	165,6	186,6
Slovénie	103,5	102,1	103,3	100,0	98,8	99,9	101,1	101,8	103,0	102,2	102,0
Slovaquie	98,2	106,3	109,6	100,0	108,8	107,0	110,8	121,3	130,0	132,8	138,8
Finlande	110,6	104,0	102,7	100,0	94,3	96,3	97,2	101,7	102,7	103,2	101,6
Suède	113,0	108,1	104,4	100,0	103,0	97,0	98,6	103,9	104,1	100,7	99,1
Royaume-Uni	79,1	93,1	98,9	100,0	103,8	103,3	104,3	101,4	107,1	108,1	109,8
Turquie	72,6	77,9	79,3	100,0	96,0	78,0	73,9	76,2	80,5	88,3	90,3
Norvège	97,7	97,7	97,9	100,0	97,2	100,2	110,4	108,8	105,0	110,6	113,8
Suisse	111,3	102,2	101,9	100,0	96,9	103,0	109,0	109,4	107,1	106,4	104,5

⁽¹⁾ Valeur pour la Belgique et le Luxembourg.

Source: Eurostat (ert_eff_ic_a)

⁽²⁾ Voir note de bas de page (1).

1.9 LA BALANCE DES PAIEMENTS – LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

INTRODUCTION

La balance des paiements est un relevé statistique qui enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Les opérations sont classées en deux comptes différents, le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières, dont la somme, en principe, doit être zéro car à chaque opération de crédit correspond une opération de débit. Ainsi, la balance courante détermine l'exposition d'une économie au reste du monde, tandis que le compte de capital et d'opérations financières explique son mode de financement.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Le compte des transactions courantes mesure la position économique d'un pays dans le monde. Il couvre toutes les transactions réalisées entre entités résidentes et non résidentes, et concerne les échanges de marchandises et de services, le revenu et les transferts courants. Plus précisément, les quatre composantes principales du compte de transactions courantes sont définies comme suit:

- les échanges de marchandises couvrent les fournitures de tout genre, les biens de transformation, les réparations de biens, les biens livrés dans les ports par les transporteurs et l'or non monétaire. Les exportations et les importations de marchandises sont enregistrées sur une base fàb/fàb, c'est-àdire à la valeur du marché aux frontières douanières des économies exportatrices, y compris les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière du pays exportateur;
- les échanges de services couvrent les postes suivants: les services de transport fournis par des résidents de l'UE à des non-résidents de l'UE ou vice versa, impliquant le transport de passagers, le mouvement de marchandises, la location de moyens de transport avec équipage et services auxiliaires et de soutien connexes; les voyages, qui incluent principalement les biens et les services que les voyageurs de l'UE achètent à des non-résidents de l'UE ou vice versa; et les autres services, qui comprennent les services de communication, les assurances, les services financiers, les services informatiques et d'information, les redevances et les droits de licence, les autres services aux entreprises (qui comprennent le négoce et les autres services liés au commerce, la location-exploitation et les services aux entreprises, spécialisés et techniques divers), les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et les services fournis ou reçus par les administrations publiques non inclus ailleurs;

- le compte de produits couvre deux types de transactions: les salaires payés à des travailleurs non-résidents ou reçus d'employeurs non-résidents; et les revenus d'investissement accumulés échus au titre d'actifs et de passifs financiers extérieurs:
- les transferts courants incluent les transferts courants de l'État, par exemple les transferts relatifs à la coopération internationale entre États, les paiements des impôts courants sur le revenu et la fortune, etc., et les autres transferts courants, par exemple les transferts des travailleurs en faveur de leur famille vivant à l'étranger, les primes d'assurance (moins les frais de gestion) et les créances sur les compagnies d'assurances de dommages.

Dans le cadre des conventions relatives à la balance des paiements, les transactions qui représentent un afflux de ressources réelles, une augmentation de l'actif ou une diminution du passif (comme les exportations de biens) sont enregistrées au crédit. Les transactions représentant une perte de ressources réelles, une diminution de l'actif ou une augmentation du passif (comme les importations de bien) sont enregistrées au débit.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

En 2006, le déficit du compte de transactions courantes de l'EU-27 représentait -0,8 % du PIB, soit 76 171 millions d'euros, résultant d'un déficit du compte de transactions courantes relatif aux biens (-1,5 % du PIB) et aux transferts courants (-0,5 %), tandis que les balances du compte des produits (0,5 %) et des services (0,6 %) étaient positives.

La plupart des transactions courantes de l'EU-27 ont été réalisées avec les États-Unis (28,1 % des crédits et 22,5 % des débits), tandis que tous les autres partenaires enregistraient des parts inférieures à 10 %. La Suisse occupait le deuxième rang (8,8 % des crédits, 8,1 % des débits), suivie de la Chine (respectivement 3,7 % et 8,7 %), la Fédération de Russie (4,7 % et 6,7 %) et le Japon (4,0 % et 5,0 %).

Ainsi, en 2006, l'EU-27 enregistrait un excédent d'un peu plus de 100 000 millions d'euros avec les États-Unis, et un déficit avec la Chine (117 700 millions d'euros), la Fédération de Russie (50 200 millions d'euros) et le Japon (25 400 millions d'euros).

SOURCES

Pocketbooks

EU economic data pocketbook – Quarterly

Méthodologies et documents de travail

Asymmetries in EU current account data

Differences between Balance of Payments and Foreign Trade Statistics

Manuel de la balance des paiements du FMI, cinquième édition

Données Internet

Indicateurs économiques principaux

Vue d'ensemble d'économie

Économie – Indicateurs structurels

Économie – Euro-indicateurs

Balance des paiements - transactions internationales

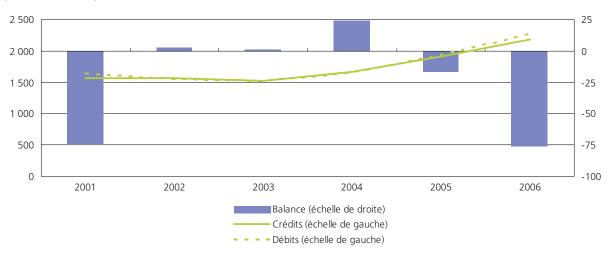
Statistiques de la balance des paiements

Commerce international de services: ventilation géographique

Balance des paiements des institutions de l'UE

Figure 1.36: Transactions courantes dans l'EU-27 (1)

(en milliards d'euros)



(1) EU-25: pour 2001-2003.

Source: Eurostat (tec00038)

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).

Tableau 1.15: Balance courante pour les Etats membres avec le reste du monde (en millions d'euros)

	2002	2003	2004	2005	2006
EU-27 (1)	2 875	1 008	24 186	-16 943	-76 171
Zone euro (2)	56 854	33 592	63 790	10 091	-10 760
Belgique	7 688	5 617	10 168	7 854	8 552
Bulgarie	-928	-1 504	-1 310	-2 621	-3 935
République tchèque	-4 442	-5 028	-4 744	-1 801	-3 749
Danemark	4 590	6 500	5 939	9 149	5 822
Allemagne	42 976	40 931	94 899	103 053	117 178
Estonie	-760	-986	-1 176	-1 117	-2 052
Irlande	-1 616	-2	-867	-5 690	-7 276
Grèce	-10 300	-11 040	-10 456	-14 029	:
Espagne	-23 764	-27 477	-44 164	-66 859	-84 736
France	15 353	7 013	8 470	-15 702	-22 454
Italie	-10 041	-17 337	-13 036	-23 401	-37 882
Chypre	-418	-266	-635	-765	-860
Lettonie	-653	-814	-1 439	-1 626	-3 603
Lituanie	-772	-1 116	-1 393	-1 482	-2 551
Luxembourg	2 806	2 046	3 178	3 274	3 495
Hongrie	-4 923	-5 936	-6 911	-6 010	-5 915
Malte	108	-138	-270	-415	-338
Pays-Bas	11 582	26 151	36 917	36 566	44 496
Autriche	747	-478	1 076	2 816	7 109
Pologne	-5 396	-4 112	-8 677	-3 869	-8 792
Portugal	-10 961	-8 457	-11 114	-14 484	-14 600
Roumanie	-1 618	-2 877	-5 102	-6 876	-10 091
Slovénie	250	-195	-717	-560	-858
Slovaquie	-2 052	-249	-1 156	-3 242	-3 636
Finlande	14 598	9 408	11 803	7 693	8 649
Suède	13 140	19 801	19 240	20 260	22 651
Royaume-Uni	-26 275	-21 289	-28 707	-44 510	-61 614

⁽¹⁾ EU-25: pour 2002-2003; UE concernant hors UE. (2) ZE-12; zone euro concernant hors zone euro.

Source: Eurostat (tec00038)



Tableau 1.16: Compte des transactions courantes, balance par composantes, 2006 (en % du PIB)

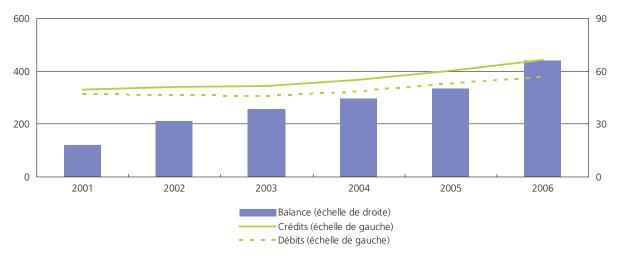
	Compte des				
	transactions				Transferts
	courantes	Biens	Services	Revenus	courants
EU-27	-0,8	-1,5	0,6	0,5	-0,5
Zone euro (1)	-0,1	0,3	0,4	0,1	-0,9
Belgique	2,7	0,8	1,6	1,9	-1,7
Bulgarie	-15,7	-22,2	3,9	0,0	2,6
République tchèque	-3,3	1,9	1,1	-5,7	-0,6
Danemark	2,6	1,0	2,4	0,9	-1,6
Allemagne	5,0	6,8	-1,5	1,0	-1,2
Estonie	-15,5	-17,7	6,1	-4,5	0,7
Irlande	-4,2	14,5	-4,2	-14,2	-0,3
Grèce	:	:	:	:	:
Espagne	-8,6	-8,2	2,3	-2,1	-0,6
France	-1,3	-1,7	0,5	1,2	-1,2
Italie	-2,6	-0,6	-0,1	-0,9	-0,9
Chypre	-5,9	-27,5	23,4	-2,8	1,1
Lettonie	-22,3	-25,4	3,3	-2,6	2,4
Lituanie	-10,8	-14,1	3,6	-2,8	2,4
Luxembourg	10,3	-10,4	48,9	-24,4	-3,8
Hongrie	-6,6	-1,0	1,4	-7,4	0,4
Malte	-6,7	-18,9	15,0	-2,7	-0,1
Pays-Bas	8,3	6,7	0,4	3,0	-1,9
Autriche	2,8	0,1	4,3	-1,2	-0,4
Pologne	-3,2	-2,0	0,6	-4,2	2,4
Portugal	-9,4	-10,7	3,2	-3,5	1,6
Roumanie	-10,4	-12,2	0,0	-3,2	4,9
Slovénie	-2,8	-3,8	2,8	-1,3	-0,6
Slovaquie	-8,3	-5,6	1,2	-3,8	-0,1
Finlande	5,2	5,3	0,2	0,4	-0,8
Suède	7,4	5,6	2,8	0,3	-1,2
Royaume-Uni	-3,2	-6,0	2,2	1,4	-0,9

(1) ZE-12.

Source: Eurostat (tec00038, tec00039, tec00040, tec00041, tec00042 et tec00001)

Figure 1.37: Commerce international de services, EU-27 (1)

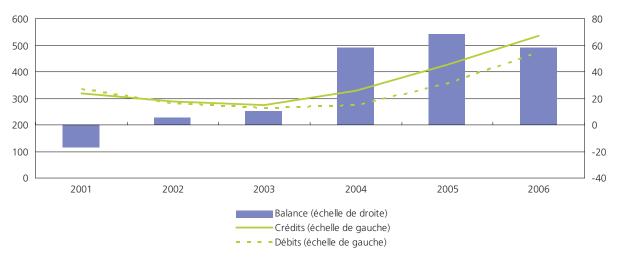
(en milliards d'euros)



(1) EU-25: pour 2001-2003. Source: Eurostat (tec00040)

Figure 1.38: Revenus, EU-27 (1)

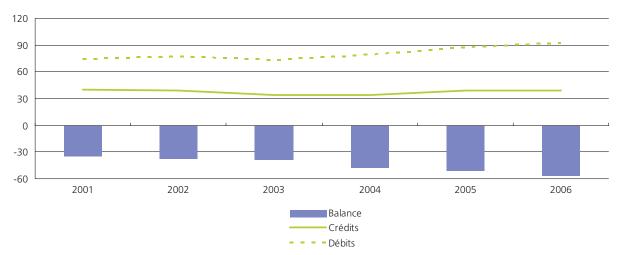
(en milliards d'euros)



(1) EU-25: pour 2001-2003. Source: Eurostat (tec00041)

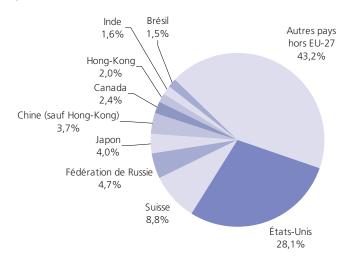
Figure 1.39: Transferts courants, EU-27 (1)

(en milliards d'euros)



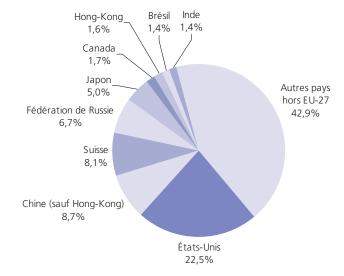
(1) EU-25: pour 2001-2003. Source: Eurostat (tec00042)

Figure 1.40: Compte de transactions courantes, crédit par pays partenaires, EU-27, 2006 (en % du total des crédits)



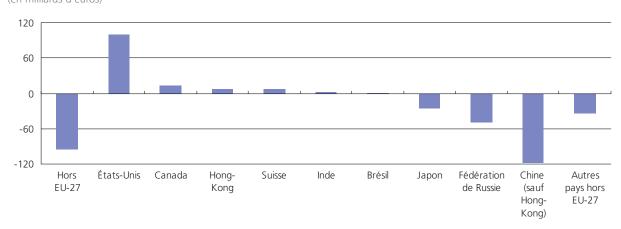
Source: Eurostat (bop_q_eu)

Figure 1.41: Compte de transactions courantes, débit par pays partenaires, EU-27, 2006 (en % du total des débits)



Source: Eurostat (bop_q_eu)

Figure 1.42: Balance courante avec certains partenaires sélectionnés, EU-27, 2006 (en milliards d'euros)



Source: Eurostat (bop_q_eu)



1.10 LA BALANCE DES PAIEMENTS -LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

INTRODUCTION

Dans un monde de plus en plus mondialisé, où les barrières politiques, économiques et technologiques disparaissent rapidement, la capacité d'un pays à participer à une activité mondiale est un indicateur important de sa performance et de sa compétitivité.

Pour rester compétitives, les relations commerciales modernes vont bien au-delà des échanges traditionnels de biens et de services, comme en témoigne le recours croissant des entreprises aux concentrations, aux partenariats, aux coentreprises, aux accords de licence et aux autres formes de coopération.

Le commerce extérieur peut être complété ou remplacé par la production (et souvent la distribution) des biens et des services dans des pays différents du pays d'origine de l'entreprise: cette approche, appelée «investissement direct étranger» (IDE), permet à l'entreprise concernée d'investir pour ouvrir une nouvelle usine/de nouveaux bureaux ou d'acquérir les actifs existants d'une entreprise étrangère. L'IDE est un mode d'investissement international par leguel une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) acquiert un intérêt durable (au moins 10 % des droits de vote) dans une entité opérant dans une économie différente.

Le commerce conventionnel est moins important pour les services que pour les biens et, malgré la croissance observée dans le commerce des services, la part du total du commerce intracommunautaire attribuée aux services a faiblement évolué ces dix dernières années. Cependant, les IDE augmentent plus rapidement dans le secteur des services que dans celui des biens, car les IDE dans les services ont crû à un rythme plus soutenu que le commerce conventionnel en matière de services. Ainsi, la part du total des flux et des volumes d'IDE consacrée aux services a progressé sensiblement, les services européens devenant de plus en plus internationaux.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les statistiques annuelles des investissements directs étrangers dans l'UE offrent une présentation détaillée des flux et des stocks d'IDE, en montrant dans quels pays et dans quels secteurs investit un État membre donné. Eurostat collecte les données d'IDE concernant les mouvements trimestriels et annuels ainsi que les stocks en fin d'exercice. Les stocks d'IDE (actifs et passifs) sont pris en compte dans l'évaluation de la part des investissements internationaux d'une économie à la fin de l'exercice.

Les flux et stocks sortants d'IDE (ou IDE à l'étranger) reflètent l'investissement réalisé par des entités résidant dans l'économie déclarante, dans une entreprise affiliée située à l'étranger. Les flux et stocks entrants d'IDE illustrent l'investissement en provenance de l'étranger dans des entreprises résidant dans l'économie déclarante. Les flux d'IDE sont de nouveaux investissements réalisés au cours de la période de référence, tandis que les stocks fournissent des informations sur la situation, en termes de valeur,

de tous les investissements précédents, à la fin de cette même période. L'intensité des flux d'IDE peut être mesurée en calculant la moyenne de la valeur des flux entrants et des flux sortants sur une période de référence donnée, exprimée par rapport au PIB.

Le compte d'opérations financières de la balance des paiements (BDP) enregistre toutes les transactions financières. Il inclut les investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille, les autres investissements ainsi que les flux d'avoirs de réserve. Il en existe deux types:

- la création d'actifs productifs par des étrangers (investissements entièrement nouveaux);
- l'achat d'actifs existants par des étrangers (acquisition, fusion, prise de contrôle, etc.).

Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquérir une participation active dans la gestion de l'entreprise et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.

La convention de signe adoptée dans cette partie pour les données (flux et stocks) est la suivante: un investissement est toujours enregistré avec un signe positif et un désinvestissement avec un signe négatif.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les flux d'IDE varient considérablement d'une année à l'autre, en partie en fonction des évolutions économiques. En effet, les flux d'IDE augmentent au cours des périodes de forte croissance, tandis que l'on observera plus probablement des désinvestissements lors des périodes de récession, les entreprises se concentrant alors sur leurs métiers principaux, sur leur marché national. Les flux d'IDE entrant dans l'EU-25 en provenance de pays extracommunautaires ont été évalués à 145 022 millions d'euros en 2006, soit une augmentation de 54 % par rapport à 2005. Les flux d'IDE sortant de l'EU-25 vers des pays extracommunautaires ont été estimés, quant à eux, à 202 223 millions d'euros. Malgré la forte croissance des flux d'IDE entrants, l'EU-25 est restée un investisseur net à l'étranger, enregistrant en 2006 des sorties nettes de 57 201 millions d'euros (un recul cependant par rapport aux 91 810 millions d'euros en 2005).

Les stocks d'IDE montrent la valeur de tous les investissements précédents au terme de la période de référence. Les stocks d'IDE entrant dans l'EU-25 représentaient 16,1 % du PIB en 2005, tandis que les stocks IDE sortants étaient estimés à 21,9 % du PIB. À l'étranger, les stocks d'IDE de l'EU-25 étaient largement concentrés en Amérique du Nord, qui représentait 39,1 % du total en 2004. L'Amérique du Nord était un partenaire encore plus important en termes de stocks d'IDE au sein de l'EU-25 puisqu'elle représentait 51,7 % de la totalité des IDE réalisés par les pays nonmembres. La part que représentent les pays asiatiques dans les stocks d'IDE sortants a augmenté, passant de 14,7 % à 15,4 %, tandis que les stocks d'IDE entrants en provenance de ces pays est passée de 9,0 % en 2003 à 9,4 % en 2004.

Il convient d'observer que l'importance relativement élevée des IDE au Luxembourg doit être interprétée avec précaution car elle résulte principalement du rôle joué par les sociétés holding qui y sont basées.

SOURCES

Pocketbooks

European Union foreign direct investment yearbook 2007 – Data 2001-2005

Méthodologies et documents de travail

Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux

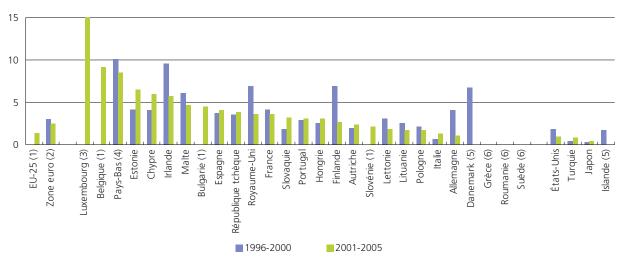
Données Internet

Balance des paiements - transactions internationales

Investissements directs de l'Union Européenne

Figure 1.43: Intensité des investissements directs étrangers

(valeur moyenne des flux d'IDE entrants et sortants en % du PIB)



- (1) Non disponible pour 1996-2000.
- (2) ZE-11 pour 1996-2000 et ZE-12 pour 2001-2005.
- (3) Non disponible pour 1996-2000; axe des ordonnées coupé pour 2001-2005 (353,2 %).
- Sauf entités à vocation spéciale.
- (5) Non disponible pour 2001-2005.(6) Non disponible.

Source: Eurostat (tsier066), Banque du Japon, Bureau of Economic Analysis

Moyenne des Investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants divisée par le PIB (produit intérieur brut). L'indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale. On entend par investissements directs les investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les investissements directs comprennent non seulement les transactions initiales entre les deux entités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures ayant lieu entre elles et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient dotées ou non de la personnalité morale. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Tableau 1.17: Investissements directs étrangers (1)

		d'IDE en 2 lions d'eur			d'IDE en 2 % du PIB)			s d'IDE en 2 % du PIB) (
			Flux			Flux			
			sortants			sortants			Actifs
	Entrants	Sortants	nets	Entrants	Sortants	nets	Entrants	Sortants	IDE net
EU-25	145 022	202 223	57 201	1,3	1,8	0,5	16,1	21,9	-5,8
Zone euro (5)	91 712	294 007	202 295	1,1	3,7	2,6	29,8	33,9	-4,1
Belgique	56 975	49 860	-7 115	18,1	15,9	-2,2	:	:	:
Bulgarie	4 105	122	-3 983	16,4	0,5	-15,9	88,4	1,4	87,0
République tchèque	4 760	1 073	-3 687	9,4	0,0	-9,4	52,9	3,1	49,8
Danemark	5 602	6 513	911	2,6	3,0	0,4	46,9	51,5	-4,6
Allemagne	34 173	63 311	29 138	1,5	2,7	1,2	25,0	30,3	-5,3
Estonie	1 282	823	-459	9,8	6,3	-3,5	97,2	15,1	82,1
Irlande	10 212	17 618	7 406	-15,5	6,8	22,3	87,4	54,1	33,3
Grèce	:	:	:	:	:	:	11,4	6,3	5,1
Espagne	15 954	71 486	<i>55 532</i>	1,6	7,3	5,7	34,4	34,9	-0,5
France	57 972	86 664	28 692	3,0	5,4	2,4	31,1	44,2	-13,1
Italie	29 934	32 967	3 033	2,0	2,2	0,2	13,1	17,5	-4,4
Chypre	1 189	583	-606	8,2	4,0	-4,2	53,9	20,2	33,7
Lettonie	1 316	116	-1 200	8,1	0,7	-7,4	32,7	1,9	30,8
Lituanie	1 426	221	-1 205	6,0	0,9	-5,1	33,6	2,9	30,7
Luxembourg (6)	77 290	64 973	-12 317	233,8	196,6	-37,2	150,8	79,8	71,0
Hongrie	8 352	5 930	-2 422	9,4	6,7	-2,7	58,3	7,0	51,3
Malte	1 336	-4	-1 340	27,3	-0,1	-27,4	74,0	17,2	56,8
Pays-Bas (7)	3 484	18 089	14 605	0,7	3,4	2,7	75,0	105,6	-30,6
Autriche	198	<i>3 258</i>	3 060	0,1	1,3	1,2	18,8	19,6	-0,8
Pologne	11 091	3 318	-7 773	4,1	1,2	-2,9	31,0	2,2	28,8
Portugal	5 875	2 796	<i>-3 079</i>	3,8	1,8	-2,0	36,7	25,3	11,4
Roumanie	9 158	31	-9 127	9,4	0,0	-9,4	27,5	0,3	27,2
Slovénie	301	590	289	1,0	2,0	1,0	21,6	10,7	10,9
Slovaquie	3 311	292	-3 019	7,5	0,7	-6,8	35,0	2,2	32,8
Finlande	2 954	7	-2 947	1,8	0,0	-1,8	28,0	43,5	-15,5
Suède	22 094	19 179	-2 915	7,2	6,3	-0,9	50,5	61,3	-10,8
Royaume-Uni	110 893	63 640	-47 253	5,9	3,4	-2,5	39,3	58,1	-18,8
Croatie	1 396	183	-1 213	4,5	0,6	-3,9	38,5	5,6	32,9
Turquie	7 880	866	-7 014	2,7	0,3	-2,4	18,8	2,4	16,4
Suisse	-1 018	-43 677	-42 659	-0,3	-14,8	-14,5	48,5	122,4	-73,9
Japon	2 235	36 872	34 637	0,1	1,0	0,9	2,3	9,0	-6,7
États-Unis	79 932	-10 219	-90 151	0,8	-0,1	-0,9	13,8	17,5	-3,7

- (1) EU-25, IDE auprès des partenaires hors EU-25; tous les autres pays, IDE dans le reste du monde
- (2) Zone euro, Croatie, Turquie, Suisse, Japon et États-Unis, 2005.
- (3) Zone euro, République tchèque, Irlande, France, Croatie, Turquie, Suisse, Japon et États-Unis, 2005.
- (4) Grèce et Autriche, 2003.
- (5) ZE-12.
- (6) Entités à vocation spéciale exclues des stocks d'IDE.
- (7) Sauf entités à vocation spéciale

Source: Eurostat (tec00053, tec00049, tec00046 et tec00047), Banque du Japon, Bureau of Economic Analysis

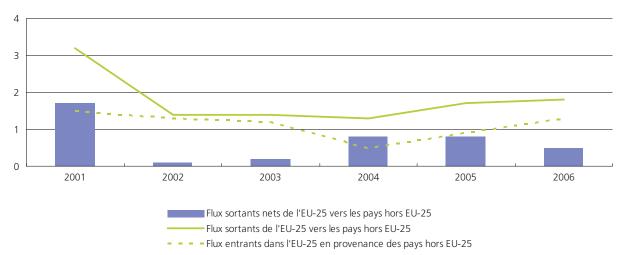
Pour tous les déclarants, les flux d'IDE sortants sont ventilés selon la destination principale de l'investissement. Les pays ou les zones de destination sont mis en évidence sur fond gris. Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention d'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie (entreprise d'investissement direct). L'intérêt durable est supposé exister si l'investisseur acquiert au moins 10 % des capitaux propres de l'entreprise.

Pour tous les déclarants, les flux d'IDE entrants sont ventilés selon l'origine principale de l'investissement. Les pays ou les zones qui investissent sont mis en évidence sur fond gris. Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention d'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie (entreprise d'investissement direct). L'intérêt durable est supposé exister si l'investisseur acquiert au moins 10 % des capitaux propres de l'entreprise.

Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention d'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie (entreprise d'investissement direct). L'intérêt durable est supposé exister si l'investisseur acquiert au moins 10 % des capitaux propres de l'entreprise. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Figure 1.44: Flux d'investissements directs étrangers dans l'EU-25

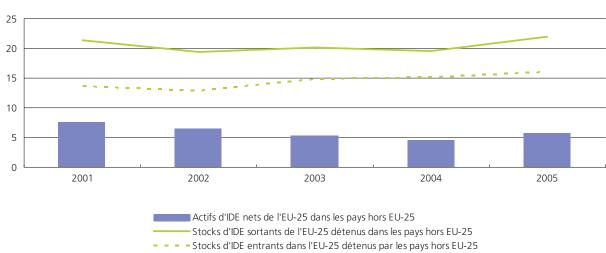
(en % du PIB)



Source: Eurostat (tec00046)

Figure 1.45: Stocks d'investissements directs étrangers dans l'EU-25

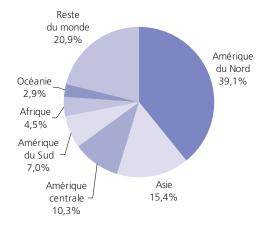
(en % du PIB)



Source: Eurostat (tec00047)

Figure 1.46: Stocks d'investissements directs étrangers de l'EU-25 à l'étranger, 2004 (1)

(en % des IDE hors EU-25)

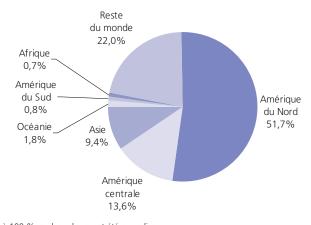


(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (tec00094)

Figure 1.47: Stocks d'investissements directs étrangers dans l'EU-25, 2004 (1)

(en % des IDE hors EU-25)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (tec00095)

Tableau 1.18: Stocks d'investissements directs étrangers concernant les pays partenaires sélectionnés, 2005 (1)

(en milliards d'euros)

_	Sortants					Entra	nts		Actifs nets à l'étranger (2)			
	Total	EU-25	JP	US	Total	EU-25	JP	US	Total	EU-25	JP	US
EU-25	6 259	3 879	79	856	5 487	3 742	90	769	772	:	-11	86
Zone euro (3)	:	:	69	558	:	:	64	560	:	:	5	-2
Belgique	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Bulgarie	0	0	:	0	19	9	0	0	-19	-9	:	0
République tchèque	3	2	0	0	53	47	1	3	-50	-45	-1	-3
Danemark	107	68	1	11	98	65	0	10	9	4	1	2
Allemagne	679	404	6	156	560	407	11	83	119	-3	-5	73
Estonie	2	1	0	0	11	10	0	0	-9	-8	0	0
Irlande	87	57	:	7	141	108	3	12	-54	-51	:	-5
Grèce (4)	10	5	0	1	18	15	0	1	-8	-9	0	0
Espagne	316	170	2	21	312	229	2	52	4	-60	0	-30
France	756	465	26	143	531	386	11	69	225	79	15	74
Italie	249	187	1	18	186	138	3	18	62	49	-2	0
Chypre	3	2	0	0	7	4	0	0	-5	-2	0	0
Lettonie	0	0	0	0	4	3	0	0	-4	-3	0	0
Lituanie	1	0	0	0	7	5	0	0	-6	-4	0	0
Luxembourg (5)	23	:	:	:	44	29	:	:	-21	:	:	:
Hongrie	6	4	0	0	52	35	1	2	-46	-32	-1	-2
Malte	1	0	:	:	3	3	:	0	-3	-2	:	:
Pays-Bas (5)	534	327	1	78	379	229	10	69	155	97	-9	9
Autriche (4)	44	28	0	2	43	31	1	4	2	-3	-1	-2
Pologne	5	2	0	0	76	64	1	6	-70	-62	-1	-6
Portugal (6)	35	11	0	0	52	15	0	2	-17	-4	0	-2
Roumanie	0	0	0	0	22	18	0	1	-22	-18	0	-1
Slovénie	3	1	0	0	6	4	0	0	-3	-4	0	0
Slovaquie	1	1	0	0	13	12	0	1	-13	-11	0	-1
Finlande	68	52	0	6	44	41	0	1	24	12	0	5
Suède	176	114	0	27	145	97	2	26	31	17	-1	1
Royaume-Uni	1 041	539	9	239	705	349	20	218	336	190	-11	21
Croatie	2	1	:	0	12	10	:	1	-10	-10	:	0
Turquie	7	4	0	0	55	40	1	4	-48	-36	-1	-4
Suisse	360	152	6	72	143	97	1	39	217	55	5	33
Japon	328	78	-	127	86	30	-	37	243	48	-	90
États-Unis	1 755	804	64	-	1 386	:	161	-	368	:	-97	-

⁽¹⁾ EU-25: IDE auprès des partenaires hors EU-25; tous les autres pays: stocks d'IDE dans le reste du monde. (2) Stocks sortants - stocks entrants.

Source: Eurostat (tec00052 et tec00051)

 ⁽²⁾ Stocks sortains - Stocks entrains
 (3) ZE-12.
 (4) 2003.
 (5) Sauf entités à vocation spéciale.
 (6) 2004.



1.11 L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Plus de la moitié des sommes dépensées dans le monde pour soutenir les pays en développement provient de l'UE et de ses États membres. L'objectif ultime de l'UE est de permettre aux personnes défavorisées du tiers monde de prendre en charge leur propre développement, en s'attaquant aux principales causes de leur vulnérabilité, à savoir l'accès à la nourriture, à une eau propre, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la terre et aux services sociaux.

La stratégie de développement de l'UE se concentre sur l'aide technique et financière afin d'améliorer les infrastructures physiques et sociales de base ainsi que le potentiel de production des pays pauvres, y compris leurs capacités administratives et institutionnelles. Ce soutien peut potentiellement aider les pays du tiers monde à tirer parti des possibilités du commerce international et à attirer davantage d'investissements exogènes afin d'élargir leurs bases économiques.

Les activités de l'Union comprennent également la politique commerciale, utilisée comme un outil de pilotage du développement, au travers de l'ouverture des marchés. Depuis les années 1970, l'UE a réduit, voire supprimé, les droits de douanes et les quotas sur les importations en provenance des pays en développement. Cette politique a été élargie en 2001 à la suppression totale des droits de douane sur l'ensemble des exportations (à l'exception des armes) en provenance des 49 pays les moins avancés (PMA).

L'UE encourage l'auto-assistance et l'éradication de la pauvreté par le biais de politiques visant à soutenir le processus démocratique, développer les programmes sociaux, renforcer les cadres institutionnels et réaffirmer le respect des droits de l'homme, notamment l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, tous les accords commerciaux et de coopération avec le tiers monde intègrent invariablement une clause relative aux droits de l'homme qui prévoit des sanctions automatiques et le gel ou l'annulation des aides en cas de manquement à ces derniers.

Hormis l'aide au développement stratégique à long terme, l'UE joue également un rôle important lorsqu'il s'agit de soulager rapidement les souffrances humaines résultant d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit militaire. De telles interventions ont été menées notamment après le tsunami de décembre 2004 en Asie et le passage du cyclone Katrina en août 2005. À la date de rédaction du présent annuaire, ces actions s'étendaient de l'Afghanistan et de l'Iraq au nord du Caucase (en particulier en Tchétchénie), en passant par le Cachemire et le Népal, ou encore de l'ouest du Sahara jusqu'en Colombie. La plupart de ces aides communautaires se présente sous la forme de subventions non remboursables.

Les actions humanitaires de l'UE sont pilotées depuis 1992 à l'échelle mondiale par ECHO, le service d'aide humanitaire de la Commission européenne. Il dispose d'un budget annuel de plus de 600 millions d'euros dont les trois quarts sont destinés à l'Afrique et l'Asie. ECHO considère que sa première mission est d'être aux côtés des victimes de catastrophes, en leur apportant

les secours d'urgence tels que des tentes, des couvertures, de la nourriture, des médicaments, des systèmes de purification d'eau et des combustibles.

DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

L'aide publique au développement (APD) se compose de subventions ou de prêts accordés par les organismes officiels. Elle a pour objectif principal de promouvoir le développement et le bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. Outre l'aide publique au développement, le financement total pour le développement désigne les versements nets, les autres apports d'organismes officiels et les flux privés. Les autres apports d'organismes officiels sont des opérations qui ne satisfont pas aux conditions d'éligibilité au titre de l'APD (ou des aides officielles), soit parce que le développement n'est pas leur objectif premier, soit parce que leur élément don est inférieur à 25 %. Les flux privés englobent les crédits à l'exportation privés, les investissements directs et le financement des institutions multilatérales. Les investissements directs étrangers comprennent les investissements significatifs d'entreprises étrangères dans des infrastructures de production ou leurs prises de participation dans les entreprises nationales.

Les engagements comprennent les engagements bilatéraux et les engagements auprès des banques régionales. Les engagements bilatéraux désignent le montant total du transfert attendu, quel que soit le délai nécessaire à la réalisation effective des versements. Les versements correspondent à la mise à disposition de fonds ou à l'achat de biens ou services au profit d'un bénéficiaire. Ils enregistrent le transfert international réel des ressources financières, ou des biens ou services évalués au coût du donateur.

Les pays CAD (Comité d'aide au développement) désignent les «pays et territoires en développement» de la partie I de la liste des bénéficiaires d'aide établie par l'OCDE.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

En 2005, les États membres de l'EU-15 ont versé près de 45 000 millions d'euros au titre des aides publiques au développement destinées aux pays CAD. Les pays, selon les groupes de revenu, présentaient des disparités importantes en matière d'aides publiques au développement et d'investissements directs étrangers (IDE). En effet, l'aide publique au développement était relativement importante pour les pays les moins avancés et les autres pays à faible revenu, tandis qu'une part relativement supérieure des IDE était destinée à la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire.

Les Nations unies ont fixé depuis longtemps l'objectif d'atteindre un niveau d'aide égal à 0,7 % du revenu national brut (RNB) des donateurs. Si cet objectif de 0,7 % a été approuvé par les membres de l'UE et par de nombreux pays industrialisés, seuls le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède l'ont atteint. En mai 2005, les ministres européens ont accepté de fixer un objectif commun de 0,56 % du RNB pour 2010, qui atteindrait 0,7 % d'ici à 2015.

L'aide publique au développement versée par habitant est un autre instrument d'analyse des contributions relatives des États membres. Entre 1996 et 2006, la moyenne de l'EU-15 a presque doublé, atteignant 120,08 euros par habitant. Le Luxembourg a affiché une APD versée par habitant près de 4,2 fois supérieure à la moyenne de l'EU-15 (503,86 euros), suivi de la Suède et du Danemark, seuls autres pays à avoir dépassé le seuil des 300 euros.

Pour plus d'informations sur les activités du Comité d'aide au développement, consultez le site web de l'OCDE à l'adresse http://www.oecd.org/dac.

SOURCES

Ouvrages statistiques

Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable — Rapport de suivi 2007 sur la stratégie de l'UE en faveur du développement durable

Données Internet

Indicateurs de base sur la politique de l'UE (tableaux pré-définis)

Développement durable Partenariat global

Tableau 1.19: Aide publique au développement

(en % du revenu national brut)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Belgique	0,34	0,31	0,35	0,30	0,36	0,37	0,43	0,60	0,41	0,53	0,50
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	:	:	0,03	0,03	0,03	0,05	0,07	0,11	0,11	0,11	0,12
Danemark	1,04	0,97	0,99	1,01	1,06	1,03	0,96	0,84	0,85	0,81	0,80
Allemagne	0,32	0,28	0,26	0,26	0,27	0,27	0,27	0,28	0,28	0,36	0,36
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	0,31	0,31	0,30	0,31	0,29	0,33	0,40	0,39	0,39	0,42	0,53
Grèce	0,15	0,14	0,15	0,15	0,20	0,17	0,21	0,21	0,16	0,17	0,16
Espagne	0,22	0,24	0,24	0,23	0,22	0,30	0,26	0,23	0,24	0,27	0,32
France	0,48	0,44	0,38	0,38	0,30	0,31	0,37	0,40	0,41	0,47	0,47
Italie	0,20	0,11	0,20	0,15	0,13	0,15	0,20	0,17	0,15	0,29	0,20
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Luxembourg	0,44	0,55	0,65	0,66	0,71	0,76	0,77	0,81	0,83	0,82	0,89
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	0,03	0,07	0,11	0,11
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	0,81	0,81	0,80	0,79	0,84	0,82	0,81	0,80	0,73	0,82	0,81
Autriche	0,23	0,24	0,22	0,24	0,23	0,34	0,26	0,20	0,23	0,52	0,48
Pologne	:	:	0,01	0,01	0,02	0,02	:	0,01	0,05	0,07	0,09
Portugal	0,21	0,25	0,24	0,26	0,26	0,25	0,27	0,22	0,63	0,21	0,21
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovaquie	:	:	:	0,04	0,03	0,04	:	0,05	0,07	0,12	0,10
Finlande	0,33	0,32	0,31	0,33	0,31	0,32	0,35	0,35	0,37	0,46	0,39
Suède	0,84	0,79	0,72	0,70	0,80	0,77	0,84	0,79	0,78	0,94	1,03
Royaume-Uni	0,27	0,26	0,27	0,24	0,32	0,32	0,31	0,34	0,36	0,47	0,52
Turquie	0,05	0,04	0,03	0,06	0,04	0,04	0,04	0,04	0,11	0,17	:
Islande	:	:	:	0,09	0,10	0,13	0,15	0,17	0,18	0,18	:
Norvège	0,83	0,84	0,89	0,88	0,76	0,80	0,89	0,92	0,87	0,94	:
Suisse	0,34	0,34	0,32	0,35	0,34	0,34	0,32	0,39	0,41	0,44	<u>:</u>

Source: Eurostat (tsdgp100), OCDE (base de données CAD)

L'aide publique au développement (APD) est constituée de subventions ou prêts accordés par le secteur public avec comme objectif principal, la promotion du développement et du bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. Les versements sont la libération de fonds, ou l'achat de biens ou services, pour un bénéficiaire ; par extension, ils représentent la quantité d'argent ainsi dépensée. Les versements sont comptabilisés en fonction du transfert international réel de ressources financières, ou des biens ou services évalués au coût du donneur. Les pays CAD (Comité d'aide au développement) font référence aux «pays et territoires en développement» de la partie I de la liste OCDE des bénéficiaires d'aide CAD pour lesquels il existe un objectif de longue date fixé par les Nations Unies et préconisant que 0,7 % du RNB des donneurs soit consacré à l'APD. Le RNB (revenu national brut) aux prix du marché est égal au PIB moins le revenu primaire payable par les unités résidantes aux unités non résidantes, plus le revenu primaire recevable par les unités résidantes du reste du monde.

Tableau 1.20: Aide publique au développement bilatérale, EU-15

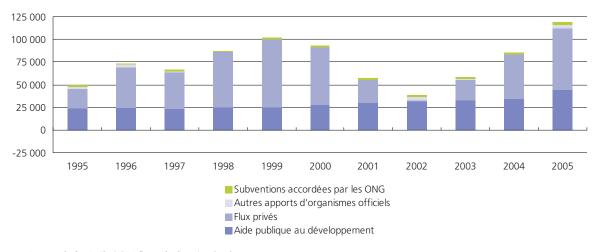
(en millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TOTAL	17 906	18 132	16 905	17 637	17 508	18 829	19 448	25 331	25 057	25 240	35 040
Infrastructures sociales	6 298	6 500	6 038	6 067	6 321	6 253	6 663	8 316	8 3 1 6	9 379	9 108
Éducation	2 724	2 904	2 891	2 880	2 876	2 333	2 498	2 865	3 128	3 497	2 937
Santé	854	1 052	799	731	886	840	804	1 273	1 147	1 175	1 241
Politiq. en mat. de population	139	86	128	181	180	266	223	345	331	455	562
Distr. d'eau et assainissement	857	988	848	833	797	814	886	766	814	1 004	995
Gouvern. et société civile	627	632	479	655	733	1 033	1 251	1 910	1 838	2 324	2 526
Autre	1 095	837	894	788	848	967	999	1 157	1 057	925	847
Infrastructures économiques	2 466	2 943	2 109	1 636	1 986	1 479	1 905	1 858	2 053	2 681	2 878
Secteurs de production	1 756	1 843	1 583	1 542	1 181	1 375	1 296	1 245	989	1 253	1 340
Dest. plurisect./transversale	1 155	1 289	1 583	1 460	1 324	1 542	1 735	1 664	1 677	1 955	2 946
Frais admin. des donneurs	800	844	829	904	952	992	1 117	1 171	1 482	1 344	1 181
Aide sous forme de											
produits/Aide-programme	1 197	904	464	517	613	1 060	919	629	473	679	727
Actions se rapportant à la dette	2 109	1 479	2 2 7 9	3 141	2 204	2 046	2 490	5 036	5 904	4 206	12 377
Intervention d'urgence	1 190	1 066	904	931	1 541	1 781	1 462	1 804	1 891	2 097	2 741
Concours aux ONG	88	67	411	456	546	1 022	1 018	2 362	1 066	739	662
Non affecté/non spécifié	847	1 197	705	984	841	1 279	842	1 245	1 205	907	1 080

Source: Eurostat (tsdgp350), OCDE (base de données CAD)

L'aide publique au développement (APD) est constituée de subventions ou prêts accordés par le secteur public avec comme objectif principal, la promotion du développement et du bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. La partie non liée correspond à l'APD pour laquelle les biens et les services associés peuvent entièrement et librement être obtenus dans presque tous les pays. Les pays CAD (Comité d'aide au développement) font référence aux pays et territoires en développement de la partie I de la liste OCDE des bénéficiaires d'aide CAD pour lesquels il existe un objectif de longue date fixé par les Nations Unies et préconisant que 0,7 % du RNB des donneurs soit consacré à l'APD. Les parts de l'APD non liée sont calculées sur la base des chiffres de l'APD bilatérale total qui varient de ceux présentés au tableau sur l'APD bilatérale par catégorie.

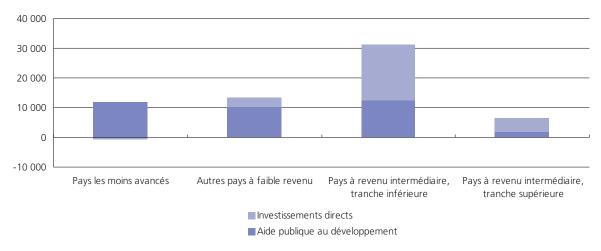
Figure 1.48: Financement total pour les pays en développement, EU-15 (en millions d'euros)



Source: Eurostat (tsdgp310), OCDE (base de données CAD)

Le financement total pour le développement fait référence aux versements nets d'aide publique au développement (APD), aux autres apports du secteur public (AASP) et aux flux privés (principalement l'investissement direct à l'étranger, ou IDE) (voir tableaux connexes). L'aide publique au développement (APD) est constituée de subventions ou prêts accordés par le secteur public avec comme objectif principal, la promotion du développement et du bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. Les flux privés incluent les crédits à l'exportation privés, l'investissement direct et le financement aux institutions multilatérales. Les autres apports du secteur public (AASP) sont des opérations qui ne satisfont pas les critères d'éligibilité au titre de l'Aide publique au développement (ou de l'aide publique), soit parce qu'elles ne visent pas en priorité le développement, soit parce qu'elles ont un don inférieur à 25 %. Les versements sont la libération de fonds, ou l'achat de biens ou services, pour un bénéficiaire ; par extension, ils représentent la quantité d'argent ainsi dépensée. Les versements sont comptabilisés en fonction du transfert international réel de ressources financières, ou des biens ou services évalués au coût du donneur. Les pays CAD (Comité d'aide au développement) font référence aux pays et territoires en développement de la partie I de la liste OCDE des bénéficiaires d'aide CAD pour lesquels il existe un objectif de longue date fixé par les Nations Unies et préconisant que 0,7 % du RNB des donneurs soit consacré à l'APD.

Figure 1.49: Aide publique au développement et investissements directs, EU-15, 2005 (en millions d'euros)



Source: Eurostat (tsdgp320), OCDE

L'aide publique au développement (APD) est constituée de subventions ou prêts accordés par le secteur public avec comme objectif principal, la promotion du développement et du bien-être économiques dans les pays bénéficiaires. L'investissement direct à l'étranger (IDE) inclut des investissements importants réalisés par des sociétés étrangères d'équipements de production ou des participations prises dans des sociétés nationales. Les pays CAD (Comité d'aide au développement) font référence aux pays et territoires en développement de la partie I de la liste OCDE des bénéficiaires d'aide CAD pour lesquels il existe un objectif de longue date fixé par les Nations Unies et préconisant que 0,7 % du RNB des donneurs soit consacré à l'APD. La moyenne EU-15 de l'IDE exclut l'Irlande et le Luxembourg.

Tableau 1.21: Aide publique au développement par habitant (en euros)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EU-15	66,46	63,14	65,93	67,04	72,83	78,08	83,48	85,99	89,17	116,21	120,08
Belgique	70,72	66,16	77,19	69,68	86,58	94,20	109,81	158,00	113,11	151,31	148,68
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	:	:	1,40	1,40	1,70	2,90	4,70	7,80	:	:	:
Danemark	265,38	273,33	286,83	305,70	337,42	340,47	323,01	286,19	302,72	312,18	326,46
Allemagne	73,09	62,94	60,68	63,04	66,25	67,68	68,25	72,69	73,43	98,24	100,08
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	38,74	45,09	47,75	61,39	66,85	83,32	108,41	111,29	122,08	144,47	187,31
Grèce	13,80	14,50	15,23	17,28	22,41	20,53	26,67	29,05	23,36	27,85	27,53
Espagne	25,10	27,68	31,17	32,28	32,40	48,16	43,97	40,59	45,35	56,15	67,71
France	100,52	94,88	87,70	90,26	75,47	79,19	97,61	107,28	109,86	132,68	131,25
Italie	33,47	19,60	35,63	29,68	26,06	31,68	42,58	37,42	34,39	69,91	49,70
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	0,70	0,30	:	:	:
Lituanie	:	:	:	:	:	0,60	:	0,50	:	:	:
Luxembourg	154,32	198,43	231,90	258,92	302,60	352,58	352,73	380,78	420,88	457,97	503,86
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	1,90	:	:	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	164,73	166,46	172,70	185,99	213,06	221,53	218,71	216,09	207,46	251,60	265,39
Autriche	51,46	54,07	50,68	57,09	58,70	86,95	68,50	55,43	66,92	153,66	145,50
Pologne	:	:	0,40	0,50	0,80	1,00	0,40	0,60	:	:	:
Portugal	17,28	22,18	23,13	25,39	28,56	28,99	32,99	27,32	80,16	29,32	30,12
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovaquie	:	:	:	1,30	1,20	1,70	1,30	2,50	:	:	:
Finlande	62,66	65,00	68,65	75,59	77,51	83,53	93,82	94,76	104,31	137,83	125,08
Suède	178,09	172,43	158,51	172,60	219,59	208,96	237,95	236,27	242,87	298,57	346,84
Royaume-Uni	42,84	51,30	58,17	54,91	83,08	86,97	88,29	93,81	105,62	144,24	166,79
Turquie	1,10	1,10	0,90	1,70	1,30	1,00	1,10	:	:	:	:
Islande	0,00	25,40	23,30	25,60	33,20	38,10	46,50	53,90	:	:	:
Norvège	235,70	261,45	266,00	288,04	304,63	332,94	395,24	395,48	384,93	484,38	:

Source: Eurostat (tsdgp520), OCDE (base de données CAD)